

P.04

### L'événement

COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN  
UN OUTIL POUR RÉCOMPENSER  
LA CRÉATION DE VALEUR SOCIALE

P.26

### Stratégie

JOURNÉES NATIONALES DES MISSIONS  
LOCALES : LE RÉSEAU ENTEND ÊTRE  
FORCE DE PROPOSITIONS

P.28

### L'interview

PAUL SANTELMANN, DIRECTEUR  
DE LA VEILLE "EMPLOI ET  
QUALIFICATIONS" À L'AFPA

INFFO FORMATION

# INFFO FORMATION

Le magazine des acteurs de la formation professionnelle N° 899 • Du 1<sup>er</sup> au 14 mai 2016 [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

P.11 *À la une*

## LES UNIVERSITÉS À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ DE LA FORMATION CONTINUE



© SFCU



Née du partenariat avec un grand groupe de l'énergie pour répondre aux besoins d'optimisation de l'achat de formation des DRH des 1 000 entreprises de ce groupe, cette solution performante est adaptée tant aux grandes entreprises qu'aux PME et aux ETI.

Issue d'un constat: un responsable de formation est en permanence confronté à un grand nombre d'organismes de formation, à une offre pléthorique et à un temps de plus en plus réduit pour consulter des catalogues répondant chacun à leur propre logique.

**Kelixto** offre aux responsables de formation la maîtrise de quatre enjeux majeurs



### Qualité

supérieure et pertinence du plan de formation et de la politique de formation



### Productivité

accrue des responsables de formation et recentrage sur leur cœur de métier



### Elargissement

du périmètre des achats de formation



### Renforcement

de la capacité de négociation avec les organismes de formation

Fonctionnalités	Version standard	Options
Gestion des profils des utilisateurs	✓	
Administration des actions de formation	✓	
Recherche libre sur les titres des formations	✓	
Recherche par domaines de formation et géolocalisée	✓	
Sorties enrichies des résultats	✓	
Constitution de « catalogues » personnalisés et de paniers de choix	✓	
Personnalisation de l'interface	✓	
Évaluation des actions de formation	✓	✓
Flux quotidien d'actualités de la formation	✓	✓

• Progiciel en mode Saas, paramétrable d'interrogation de données sur l'offre de formation  
 • Interface personnalisable et intégrable  
 • Optimisé aux besoins des responsables de formation et des « acheteurs » de formation  
 • Interopérabilité au travers de LHEO® et du FORMACODE®

## Sommaire



p. 4 **L'événement**  
Compte d'engagement citoyen : pour récompenser la création de valeur sociale

p. 6 **L'essentiel**

p. 11 **À la une**  
À la conquête du marché de la formation continue

p. 17 **Guide pro**  
**Expertise**  
De nouvelles passerelles entre collèges, lycées pro et CFA  
**Savoir-agir**  
La dyspraxie en milieu de travail  
**Législation**  
Il est possible de réaliser un Cif à l'étranger

p. 21 **Acteurs**  
  
p. 26 **Stratégie**  
Journées nationales des Missions locales : Le réseau entend être force de propositions

p. 28 **L'interview**  
Paul Santelmann, directeur de la veille "emploi et qualifications" à l'Afpa

p. 32 **Reportage**  
Grand succès pour les ApprentiScènes 2016

p. 34 **Innovation**  
Quand les Maisons familiales rurales se mettent au blues

p. 36 **Portrait**  
Marie-Axelle Bezard, La femme qui déplaçait les montagnes

p. 38 **Tu, vu, entendu**

## En deux MOTS

### Citoyen

Inclus dans le projet de loi El Khomri, le compte d'engagement citoyen permettrait, s'il était adopté, de faciliter l'accès des militants associatifs à la formation professionnelle. "Dans le texte législatif qui est actuellement entre les mains du Parlement, nous observons avec intérêt les amendements qui pourraient permettre aux militants associatifs d'accéder, par le biais de leur compte personnel de formation, à des formations jusqu'alors réservées aux seuls salariés", note Sébastien Darrigrand, le délégué général de l'Union patronale de l'économie sociale et solidaire, dans les pages L'événement de votre magazine (pages 4 et 5).

### Universités

Faire passer leur chiffre d'affaires en formation professionnelle de 400 millions d'euros actuellement à un milliard en 2020. Tel est l'objectif ambitieux fixé par le rapport Germinet relatif à la formation continue à l'Université, remis à la ministre de l'Éducation nationale en novembre dernier. Notre dossier à la une (pages 11 à 16) explore notamment la manière dont a été mise en place une expérimentation dans douze Universités. Cet objectif passe nécessairement par des recrutements supplémentaires, explique François Germinet, président de l'Université Cergy-Pontoise. "C'est l'activité formation qui permettra de financer ces nouvelles embauches", précise-t-il.

La rédaction

à suivre...



Retrouvez sur [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr) ce numéro téléchargeable et les documents-clés



**INFFO FORMATION**



est une publication bimensuelle de Centre Inffo • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex  
 • [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr) • 01 55 93 91 91 • [redaction.quotidien@centre-inffo.fr](mailto:redaction.quotidien@centre-inffo.fr) • **Directeur de la publication** : Julien Nizri  
 • **Rédacteur en chef** : David Garcia • **Rédacteur en chef adjoint** : François Boltz • **Rédactrice-graphiste** : Sandy Brunel  
 • **Rédacteurs** : Benjamin d'Alguerre, Knock Billy, Célia Coste, Nicolas Deguery, Béatrice Delamer, Philippe Grandin, Cédric Morin • **Rédacteur-réviseur** : Abdoulaye Faye • **Documentation** : Christelle Monneret • **Service commercial** : Guillaume Fournier • **Commission paritaire** : n° 1217 G 82527 • **ISSN** : 2491-7761 • **Impression** : JF Impressions, 118 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois • **Publicité** : régie FFE, Ingrid Dubocq, 01 40 09 68 47, [ingrid.dubocq@ffe.fr](mailto:ingrid.dubocq@ffe.fr) • **Abonnement** : 190 € HT

## COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN

# UN OUTIL POUR RÉCOMPENSER LA CRÉATION DE VALEUR SOCIALE

Le compte d'engagement citoyen, ce nouveau dispositif destiné à valoriser les compétences acquises au titre des activités bénévoles, commence à prendre forme après l'examen en commission du projet de loi El Khomri à l'Assemblée nationale.

Benjamin d'Alquerre



### L'IMAGE

Myriam El Khomri, ministre du Travail, à l'École 42 le 8 avril dernier avec Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du Numérique, pour le "Hackathon" dédié au compte personnel d'activité.

**P**our les organisations qui ont soutenu la création du compte d'engagement citoyen (CEC), le futur dispositif représente plus qu'un simple moyen de capitaliser des heures de formation supplémentaires au titre du compte personnel d'activité : elles y voient l'amorce d'une nouvelle définition de la valeur sociale, dépassant le seul monde du travail. Pour l'heure, ce CEC demeure à l'état d'esquisse. Les députés, à l'occasion de l'examen du projet de loi Travail, en ont dessiné les contours au travers d'une dizaine de propositions d'amendements. Ouvert à toutes les activités militantes ou limité aux associations reconnues d'utilité publique ? Valable pour tout type d'engagement

ou restreint à une liste qui tournerait autour des seules activités "civiques" ? "Nous verrons ce que les parlementaires en feront, ce sera à eux de définir quel type de bénévolat pourra être éligible au CEC. Le débat ne fait que commencer", rappelait Myriam El Khomri en marge de sa visite à l'École 42 à l'occasion du "Hackathon"<sup>1</sup> des 8 et 9 avril derniers. Un engagement concret, cependant : l'enveloppe de 30 millions que le gouvernement mettra sur la table pour financer son lancement au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Valoriser le "service à la cité"

Reste que du côté des promoteurs de l'outil, c'est une satisfaction. "Nous militons depuis dix ans pour la création d'un dispositif qui reconnaisse

Joseph Thouvenel, vice-président confédéral de la CFTC.



l'engagement social des citoyens en dehors des seules activités liées au travail", rappelle Joseph Thouvenel, le vice-président confédéral de la CFTC. Lors de la négociation sur le compte personnel d'activité, en janvier et février derniers, la confédération chrétienne avait insisté sur la nécessité d'ouvrir le CPA au-delà de la retraite. "Bien sûr que c'est symbolique, poursuit le syndicaliste. Ce que nous voulons, c'est montrer que toutes les activités au service de la cité, rémunérées ou non, sont importantes parce qu'elles contribuent à créer de la richesse sociale. Elles doivent être valorisées." Le sujet pourrait dépasser le terrain associatif puisque, selon les vœux de la CFTC, cette valorisation des activités non salariées s'étendrait aux parents qui choisissent de renoncer au travail pour élever leurs enfants.



*Engager des discussions avec nos entreprises adhérentes afin de déterminer des contributions conventionnelles dédiées"*

**Sébastien Darrigrand**  
délégué général de l'Udes.

Une prise en charge des bénévoles par les Opca ? L'Udes, l'Union patronale de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui rassemble les employeurs associatifs, coopératifs et mutualistes, réclamait elle aussi une reconnaissance des compétences acquises au titre du bénévolat, particulièrement pour les dirigeants associatifs. "Dans le texte législatif qui est actuellement entre les mains du Parlement, nous observons avec intérêt les amendements qui pourraient permettre aux militants associatifs d'accéder, par le biais de leur compte personnel de formation, à des formations jusqu'alors réservées aux seuls salariés", note Sébastien Darrigrand, le délégué général de l'Udes. Jusqu'ici, dans le monde de l'ESS, l'Opca Uniformation ouvrait une partie de son catalogue "salariés" aux associatifs. Mais avec un CEC inscrit dans la loi, ce pourrait être le signe, pour d'autres Opca liés à l'économie sociale et solidaire (Unifaf



**1.** Un Hackathon, "marathon d'idées", était organisé les 8 et 9 avril au sein de l'École 42 à l'initiative du ministère du Travail. Il rassemblait des "geeks" (féru d'informatique et de réseaux sociaux) et des professionnels de l'emploi pour réfléchir ensemble sur les futures applications de la plateforme du compte personnel d'activité.

pour le médico-social ou l'Afdas pour la culture) d'étendre leurs prises en charge financières au-delà du seul monde du salariat. "Le cas échéant, nous serions prêts à engager des discussions avec nos entreprises adhérentes afin de déterminer des contributions conventionnelles dédiées", ajoute Sébastien Darrigrand. Mais parmi les représentants d'employeurs, l'Udes semble aujourd'hui isolée sur ce plan. L'approche du Medef et de la CGPME dans le débat sur le compte personnel d'activité est marquée par leur opposition au compte de prévention de la pénibilité. Le compte d'engagement citoyen, sous-tendu par la question du bénévolat, n'est logiquement pas une priorité pour ces organisations.

### Un référentiel des "compétences hors travail"

Le dispositif pourrait cependant les concerner plus directement, puisqu'un amendement prévoit d'appeler les employeurs à accorder des jours de congé aux salariés qui souhaitent s'engager dans l'associatif. Un tel CEC qui "récompense la création de valeur sociale", c'est une avancée que la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) applaudit. "La création du compte est un bon début", affirme Alexandre Leroy, son président. "Le CEC montre qu'il est possible de valoriser l'activité au sens large, même en la détachant du travail", affirme le responsable étudiant dont la Fédération aimerait voir, à terme, la création d'un référentiel des compétences "hors travail" qui figurerait dans le "coffre-fort numérique" des droits attachés au CPA. Un moyen, aussi, de revaloriser la VAE qui constitue, à ses yeux, le meilleur outil pour transformer une compétence acquise au titre du bénévolat "en briques" de certification. ●



## Projet de loi Égalité et citoyenneté FAIRE DE LA FORMATION AU FRANÇAIS UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le projet de loi Égalité et citoyenneté, présenté le 13 avril dernier en conseil des ministres traite du logement, de l'accès à la citoyenneté ou de la sécurité, mais aussi de l'acquisition et de la maîtrise de la langue française.

La formation au français est élevée au rang de mission d'intérêt général par le projet de loi présenté par les ministres Emmanuelle Cosse (Logement) et Patrick Kanner (Ville) et la secrétaire d'État Éricka Bareigts (Égalité réelle). Le texte prévoit d'inscrire dans le marbre que "toute personne peut bénéficier d'une formation lui permettant



Éricka Bareigts, secrétaire d'État chargée de l'Égalité réelle.

d'améliorer sa maîtrise de la langue française". Il demande d'engager les acteurs publics comme privés à développer "l'ensemble des actions conduites dans le champ de la formation professionnelle continue en vue d'une meilleure maîtrise de la langue française". Pour les organismes de formation, cela signifierait l'ouverture de nouveaux marchés. Par exemple, celui des formations en français

liées à l'application du Code de l'entrée et du séjour des étrangers en France, qui relèvent pour l'heure de prestataires labellisés par le ministère de l'Intérieur. De même, le projet de loi ouvrirait la possibilité d'une prise en charge financière par les Opca de ces prestations. Il devrait être présenté au Parlement en juin.

**+ D'INFOS**  
[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)



**L'image**  
À la Mission locale du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le 12 avril, pour le lancement de la Garantie jeunes, avec notamment Myriam El Khomri, ministre du Travail, Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement, et Maïté Errecart, présidente de la Mission locale de Paris.

### Elle l'a dit



**Même si tout ce que nous allons faire ensemble sur la formation, l'orientation et l'action économique est important – indispensable même –, on ne pourra véritablement résoudre le problème du chômage dans notre pays sans réformes profondes pour libérer la création d'emplois."**

**Valérie Pécresse**  
présidente du Conseil régional d'Île-de-France, le 14 avril, lors de la signature de la "feuille de route État-Région".



## Accompagnement des jeunes vers l'emploi DE NOUVELLES MESURES



Le Premier ministre Manuel Valls.

Le gouvernement va créer à la rentrée 2016 une "Aide à la recherche du premier emploi" (ARPE) destinée aux jeunes diplômés d'origine

modeste en situation d'inactivité. Il pourrait bénéficier à 126 000 jeunes. Par ailleurs, l'État prendra à sa charge des minima salariaux légaux des jeunes de 16 à 20 ans.

**+ D'INFOS**  
[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

**59 %**

des responsables formation interrogés dans le cadre du Baromètre Comundi déclarent que leur métier est reconnu comme stratégique dans leur entreprise.

**77 %**

des responsables formation prévoient, à la suite de la réforme, de privilégier la formation des managers de proximité.

### En vue

**MICHEL BEAUGAS**  
est nommé secrétaire confédéral de Force ouvrière chargé du secteur emploi, assurance-chômage et formation. Il était secrétaire général de l'Union départementale FO du Calvados. Il succède à Stéphane Lardy, qui a été nommé inspecteur général des affaires sociales en conseil des ministres, le 13 avril dernier.

**LAURENT DEGROOTE**  
a été élu à la tête de l'Assemblée des Ceser de France. Président du Conseil économique, social et environnemental régional des Hauts-de-France, il succède à François Berthelon, président du Ceser de Bourgogne-Franche-Comté. Laurent Degroote est directeur général de Nordpack, société d'emballage industriel.

## Rencontres sénatoriales de l'apprentissage "L'APPRENTISSAGE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE"



Les participants aux Rencontres sénatoriales, le 13 avril.

Les 16<sup>es</sup> Rencontres sénatoriales de l'apprentissage, organisées le 13 avril en partenariat avec l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA), étaient consacrées à "l'apprentissage à l'heure du numérique et des nouvelles technologies".

"Les formations aux métiers de l'artisanat doivent être en mesure de répondre aux nouvelles réalités économiques pour attirer les nouveaux publics", a souligné Alain Griset, président de l'APCMA. D'autant que "le numérique permet une diversification des pratiques pédagogiques, une flexibilité dans l'acquisition de nouvelles compétences", a ajouté le sénateur UDI Claude Kern. "Les centres de formation d'apprentis n'ont pas attendu 2016 pour se lancer dans la

modernisation de leurs outils de formation, a indiqué le sénateur PS Éric Jeansannetas. Ils ont à négocier les investissements en matériels avec l'État et les Régions." Clotilde Valter, secrétaire d'État en charge de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, a observé qu'il reste "un effort à faire pour faire connaître tous les métiers de l'artisanat, dans la mesure où, dans notre pays, nous avons un souci par rapport à la culture de l'apprentissage. Il faut faire entrer ce mode d'insertion professionnelle dans la culture collective". Le président du Sénat, Gérard Larcher, a rappelé que la délégation sénatoriale aux entreprises avait déposé en février dernier une proposition de loi proposant d'instaurer un "pacte national pour l'apprentissage".

**+ D'INFOS**  
[www.senat.fr](http://www.senat.fr)



## Afpa YVES BAROU RÉÉLU PRÉSIDENT



Réuni le 13 avril, le conseil d'orientation de l'Afpa a réélu à l'unanimité son actuel président, Yves Barou, pour un nouveau mandat de quatre ans.

Celui-ci sera marqué par la transformation de l'association en Épic (établissement public à caractère industriel et commercial) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Yves Barou a indiqué ses priorités : l'«*accroissement de*

*l'utilité sociale*» des actions, le développement de la qualification comme vecteur d'insertion, et «*la personnalisation au cœur de la pédagogie*». Dans le cadre de cette transformation, un important travail sera nécessaire pour distinguer les activités concurrentielles des missions de service public financées par l'État. L'Afpa forme plus de 140 000 personnes chaque année, dont 80 000 demandeurs d'emploi.

**+ D'INFOS**  
[www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)

## Socle de compétences CLÉA EST SUR FACEBOOK

Le certificat CléA a ouvert sa page Facebook. La consultation du «statut» permet de voir que le compte existe depuis le 11 février dernier, mais peu de contributions avaient été publiées depuis. À présent, le Copanef (Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation) entend utiliser davantage ce support pour toucher le plus large public possible. CléA a également un compte Twitter dédié qui, lui, «émet» depuis le 15 février. Il permet aux animateurs du compte de poster des informations et, notamment, des vidéos. Créé par le Copanef, le certificat CléA a été créé pour les salariés ou demandeurs d'emploi sans diplôme mais ayant des connaissances de base qui méritent d'être valorisées.

**+ D'INFOS**  
[www.certificat-clea.fr](http://www.certificat-clea.fr)



## Contre les discriminations au travail LANCEMENT DE LA CAMPAGNE “LES COMPÉTENCES D'ABORD”



Lancement de la campagne «Les compétences d'abord» contre les discriminations au travail, le 18 avril.

### Quatre ministres (Travail, Économie, Ville, Égalité réelle) ont lancé le 18 avril une campagne de communication et de sensibilisation auprès des recruteurs et du grand public pour lutter contre les discriminations à l'embauche.

Les ministres ont présenté les actions conduites par le gouvernement (un groupe de dialogue des acteurs, une grande opération de *testing*, etc.) et ont dévoilé la campagne de lutte contre les stéréotypes. Déployée par affichage mais aussi sur Facebook, Twitter ou encore LinkedIn, «cette campagne doit conduire les employeurs à prendre conscience de leur responsabilité dans les phénomènes massifs de discrimination à l'embauche constatés, et à agir pour dépasser leurs stéréotypes à l'embauche en regardant #LesCompétencesDabord», explique-t-on au ministère du Travail.

**+ D'INFOS** <http://travail-emploi.gouv.fr>

## Avec Afnor Certification REMISE DE 18 LABELS DIVERSITÉ



Le 18 avril au ministère du Travail, Myriam El Khomri a remis 18 labels Diversité d'Afnor Certification, pour valoriser des initiatives en faveur de l'égalité des chances et de la prévention des discriminations. Ce label repose sur les 20 critères de discrimination définis par la loi et la mise en place d'audits réguliers.

**+ D'INFOS**  
[www.afnor.org/certification](http://www.afnor.org/certification)



## 18<sup>e</sup> CONGRÈS RH DE LA FONCTION PUBLIQUE du 13 au 17 juin à Paris

Loi déontologie, réformes du statut des agents publics, gestion de la pénibilité, évolution de l'organisation du temps de travail, recherche de performance dans la maîtrise de la masse salariale, l'accompagnement des équipes dans un contexte post-fusion : les professionnels RH du secteur public vont devoir anticiper les grands chantiers RH 2016 et leurs conséquences. La journée d'actualité du 14 juin permettra de décrypter ces grands chantiers avec les des experts et praticiens RH.

[www.comundi.fr](http://www.comundi.fr)

# 28,4%

c'est la part des femmes dans l'effectif total d'élèves ingénieurs en 2014-2015 toutes typologies d'écoles confondues, avec 36 857 étudiantes inscrites.

(Données de la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques du ministère de l'Éducation nationale)

VOUS SOUHAITEZ  
VALORISER VOTRE  
IMAGE ET RENFORCER  
VOTRE VISIBILITÉ  
AUPRÈS D'UN LECTORAT  
À FORT POTENTIEL ?

### RÉSERVEZ

un espace de communication  
au sein du prochain numéro  
d'INFFO FORMATION !

Ingrid DUBOCQ  
responsable communication  
et publicité  
au 01 40 09 68 47  
ou à [ingrid.dubocq@ffe.fr](mailto:ingrid.dubocq@ffe.fr)

## SE FORMER À L'UPMC-FC C'EST CONSTRUIRE ET PENSER ENSEMBLE VOTRE AVENIR

UNE OFFRE MODULAIRE : DES PRESTATIONS  
ADAPTÉES À VOS BESOINS INDIVIDUELS ET  
COLLECTIFS

- > Prestations sur mesure, formations intra entreprises
- > 500 formations au catalogue, du stage court de spécialisation au diplôme d'état, d'université ou d'ingénieur
- > Accompagnement à la mise en oeuvre de la VAE. Individuelle ou collective.

[www.fc.upmc.fr](http://www.fc.upmc.fr)

**UPMC**  
SORBONNE UNIVERSITÉS



MODÉLISATION ET  
INGÉNIERIE  
ENERGIE  
MATIÈRE ET UNIVERS  
TERRE, ENVIRONNEMENT  
BIODIVERSITÉ  
SCIENCES DE LA VIE  
SANTÉ

Formation continue  
Université Pierre & Marie Curie  
«Créateur de futurs»

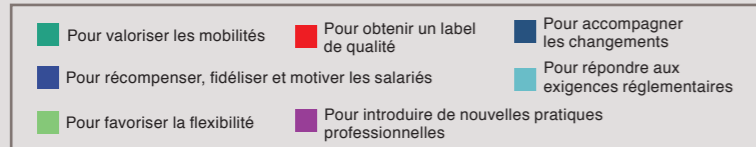
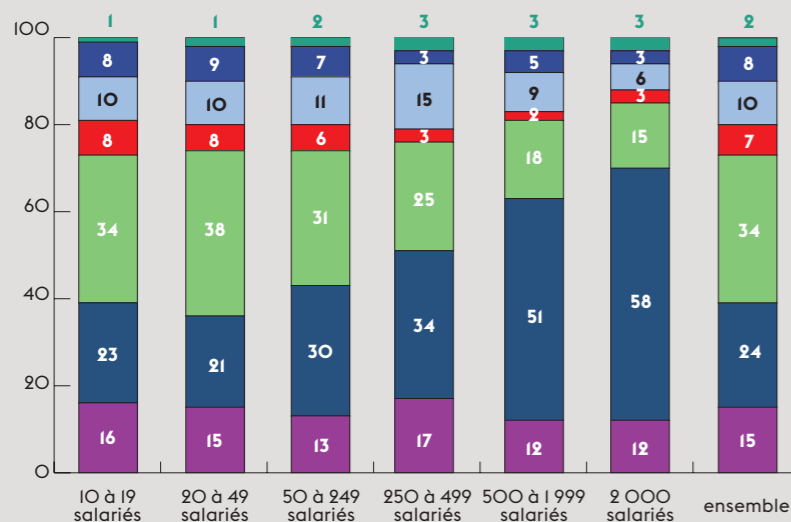
[formation.continue@upmc.fr](mailto:formation.continue@upmc.fr)  
01 44 27 82 82



## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTES DEFIS, "NOUVEAU REGARD SUR LA FORMATION EN ENTREPRISE"

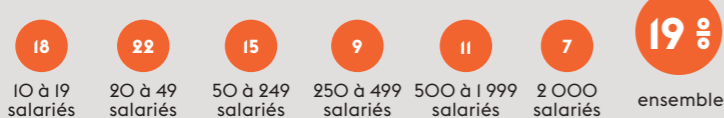
Les résultats du "dispositif d'enquêtes sur les formations et itinéraires des salariés" (Defis) conduit par le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) à la demande du CNEFP (Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle), permet de mieux cerner le recours à la formation par les entreprises. Avec "de nouvelles dimensions", comme le recours à une expertise externe pour construire la politique de formation.

### PRINCIPAUX OBJECTIFS DES FORMATIONS FINANCÉES PAR LES ENTREPRISES FORMATRICES EN 2014, SELON LEUR TAILLE



### PART DES ENTREPRISES FORMATRICES FINANÇANT DES FORMATIONS OBLIGATOIRES

Part des entreprises formatrices finançant exclusivement ou presque des formations obligatoires



### ORGANISMES SOLlicitÉS PAR LES ENTREPRISES POUR DU CONSEIL SUR LA POLITIQUE DE FORMATION



19 %

DES ENTREPRISES DE 10 À 19 SALARIÉS SOLlicitENT LEUR EXPERT-COMPTABLE POUR DU CONSEIL SUR LEUR POLITIQUE DE FORMATION



60 %

C'EST LE PLUS FORT TAUX DE SOLlicitATION DE L'OPCA PAR DES ENTREPRISES, IL CONCERNE LES 250 À 499 SALARIÉS

85 %

DES ENTREPRISES DE 250 SALARIÉS ET PLUS ONT REÇU LA VISITE D'UN CONSEILLER D'UN OPCA



## Les Universités

# À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ DE LA FORMATION CONTINUE

L'activité formation continue des Universités n'est pas nouvelle – comme en témoignent les travaux de la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue –, mais elle est en plein développement. Le rapport sur la formation continue à l'Université de François Germinet, président de l'Université de Cergy-Pontoise, témoigne des opportunités que de plus en plus d'établissements saisissent.

### 3 RAISONS DE LIRE CES ARTICLES

- Des atouts forts en termes de compétences
- Une source nouvelle d'autofinancement pour les Universités
- Des partenariats renforcés avec le monde économique

# LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE VISE UN MILLIARD D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2020

Énoncé par le rapport Germinet, l'enjeu est de taille pour les établissements d'enseignement supérieur : faire passer leur chiffre d'affaires en formation continue de 400 millions d'euros actuellement (pour un marché global évalué à 13 milliards) à un milliard d'euros en 2020.

Knock Billy



La formation tout au long de la vie est un besoin de la société auquel les Universités sont les plus à même de répondre. Elles doivent mettre en place pour cela un modèle économique viable, qui ne coûte rien",

indiquait François Germinet, le président de l'Université de Cergy-Pontoise, le 6 novembre 2015, lors de la remise de son rapport sur la formation continue à l'Université à la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem et au secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur Thierry Mandon, en présence de Alain Gonzalez, le président de la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue (CDSUFC).

## 12 établissements pilotes

Objectifs : positionner l'enseignement supérieur comme acteur majeur sur le marché de la formation continue, valoriser l'expertise des établissements, proposer une offre en adéquation avec les attentes des entreprises en termes de compétences et de compétitivité. Le rapport Germinet recommande que les établissements de l'enseignement supérieur "mettent en place un modèle économique pérenne, des modalités pédagogiques adaptées, avec un soutien politique fort de l'État".

Le président de l'Université de Cergy-Pontoise a proposé la mise en place d'une expérimentation. À l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en novembre 2015, douze Universités ou groupements universitaires ont été retenus pour travailler ensemble à donner une nouvelle impulsion à la formation continue universitaire.



Lors d'une conférence sur la réforme de la formation professionnelle organisée par le service formation continue de l'Université de Strasbourg, avec le Groupement des acteurs et responsables de la formation et le cluster Insertion-emploi-formation.

Ces heureux choisis bénéficient d'un renfort de trente postes. "Cet appui permettra d'aider à la structuration des équipes", a souligné Thierry Mandon lors du lancement du réseau d'établissements pilotes, le 19 janvier dernier.

## Les enseignants-chercheurs sollicités

Pour atteindre l'objectif de modernisation de la formation continue universitaire, François Germinet a imaginé un nouveau modèle au centre duquel se trouvent les enseignants-chercheurs. Il évalue ce besoin à 7 000 postes, dont 3 000 enseignants-chercheurs, 1 500 "Prag" (professeurs agrégés) et 2 400 "Biats" (personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé).

Ainsi, dans son Université de Cergy-Pontoise, il a "mis l'accent sur des recrutements d'enseignants-chercheurs et des professeurs-chercheurs à temps partiel. Ils ont pour mission d'avoir une expertise que nous mettrons directement au service des formations. Ils devront être en contact avec des entreprises ou le monde professionnel pour développer le chiffre d'affaires de l'Université, rapidement, c'est-à-dire au bout d'un an ou deux". L'idée étant que ces activités rentables permettent



12

Universités ou groupements universitaires ont été retenus pour travailler ensemble à donner une nouvelle impulsion à la formation continue universitaire.



3 QUESTIONS À François Germinet, président de l'Université de Cergy-Pontoise

"C'est l'activité formation qui permettra de financer les nouvelles embauches"

Vous êtes l'auteur d'un rapport sur l'état de la formation continue dans les Universités françaises. Quelle a été votre approche ?

Nous avons essayé de penser la question du changement d'échelle qui était absente de la réflexion sur le développement de la formation continue universitaire. Développer à la marge la formation continue nécessite de sortir de son schéma économique actuel et de raisonner "à coût complet", comme si l'on créait une nouvelle structure qui s'autofinancerait. On ne peut plus se contenter de recourir à des

enseignants pour quelques heures de cours.

N'est-ce pas un véritable "changement de paradigme" pour les responsables formation universitaire ?

Penser le changement d'échelle - et de paradigme - nécessite de faire en sorte que les ressources de la formation continue permettent de payer les salaires de ceux qui s'en occupent, même ceux des enseignants-chercheurs, dont les expériences acquises doivent être valorisées. Mettre en avant l'expertise de l'enseignant-chercheur comme élément différenciant sur le marché.

Ne va-t-il pas falloir recruter ?

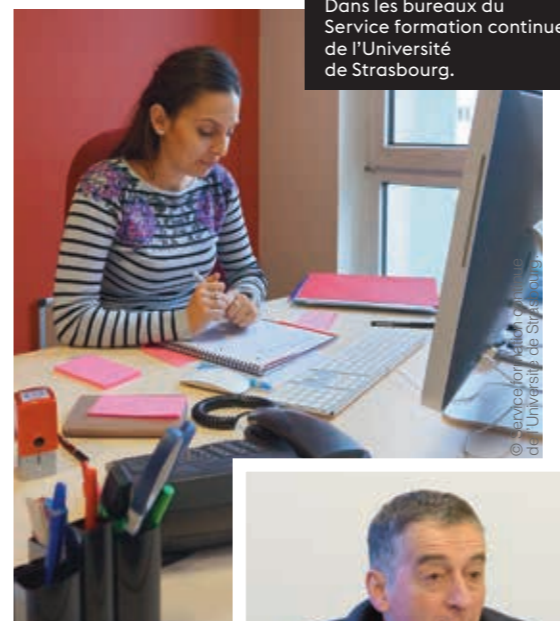
Nous ne pouvons passer d'un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros actuellement à un milliard d'euros en 2020 sans mobiliser les enseignants-chercheurs et sans faire des recrutements supplémentaires. C'est l'activité formation qui permettra de financer ces nouvelles embauches. C'est possible, dès lors que cette activité est financée effectivement à coût complet, c'est-à-dire que les coûts réels (incluant les salaires des enseignants-chercheurs), sont pris en compte et répercutés dans les prix des formations proposées. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Propos recueillis par Knock Billy

## REPÈRES

### VADE-MECUM

Les expérimentations en cours permettront d'accompagner les établissements dans leur transformation pour opérer le changement d'échelle. "Nous avons entrepris de changer de schéma et d'investir dans un nouveau modèle économique. Ce sont ces réflexions que l'expérimentation accompagne. Les 12 doivent être à la pointe de cette révolution mentale et doivent garder des expériences pour eux et aussi les diffuser auprès de la communauté", précise François Germinet. Il ressortira de cette année de travail appuyé par la DGesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) et l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche) un vade-mecum des bonnes pratiques. Il sera diffusé à l'ensemble des Universités en 2017.



Dans les bureaux du Service formation continue de l'Université de Strasbourg.



Alain Gonzalez, président de la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORMATION CONTINUE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

passer de **400 MILLIONS D'EUROS** à **un milliard d'euros** en 2020.



Un besoin évalué à **7 000 postes**,

dont **3 000 enseignants-chercheurs**,



**1 500 "Prag"** (professeurs agrégés),

**2 400 "Biatts"** (personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé).

Le SFC de l'Université de Strasbourg a été "la première Université à exposer au Salon de RH et du e-learning de Paris, en 2015, non pas une formation mais une offre globale".



### Positionnement marketing

À l'Université de Strasbourg ("Unistra"), qui fait partie des douze pionniers, la question des intervenants fait aussi partie des leviers de développement. Globalement, "nous avons un tiers d'enseignants-chercheurs, pour deux tiers d'intervenants professionnels", précise Marc Poncin, directeur du service de formation continue. Son Université a également adopté une approche marketing qui lui a permis un développement de 25 % de son activité et de réaliser un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros en 2014.

"C'est un changement de paradigme important, explique Marc Poncin, directeur du service de formation continue. Notre approche consiste à adapter notre offre de formation, en étant à l'écoute du marché. Nous avons acquis une solide expérience en matière de commercialisation. Aujourd'hui, nous réalisons 98 % de notre chiffre d'affaires avec des entreprises."

Ce qui suppose d'être en innovation organisationnelle et pédagogique constante. L'Unistra développe de nouveaux modèles de formation continue : diplômes modulaires et capitalisables, intégration systématique d'une partie de formation digitale, ou création d'un Pass'Compétences universitaire. ●

●●● la prise en charge des salaires de ces acteurs, puis le recrutement d'autres. L'Université francilienne se positionne "de plus en plus sur le marché concurrentiel" en répondant aux appels d'offres lancés par de grands groupes (restructuration, accompagnement de montée en compétences de leurs cadres, etc.). Elle a remporté des appels d'offres, notamment chez Air France et à l'Autorité des marchés financiers.

## LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT RENFORCE SES LIENS AVEC LE CELUI DE L'ENTREPRISE

L'implication au sein des structures de gouvernance du secteur devrait permettre d'accroître cette tendance et de favoriser encore plus le rapprochement avec les entreprises.

Cédric Morin



Les entreprises comme les laboratoires privés sont très présents sur nos campus"

Comme pour les autres organismes de formation, l'un des grands enjeux des établissements d'enseignement supérieur est de bâtir une offre qui corresponde aux besoins des entreprises.

Chaque établissement s'adapte à sa configuration pour développer ses liens avec les entreprises, explique Alain Gonzalez, le président de la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue (CDSUFC) et directeur du service commun formation continue de l'Université Pierre-et-Marie-Curie (UPMC) Sorbonne Universités : "Les entreprises comme les laboratoires privés sont très présents sur nos campus. Notre caractéristique est l'importance des activités de recherche avec des partenariats avec l'Institut Louis Pasteur ou le CNRS. Nous rayonnons au-delà de notre périmètre régional. Nous travaillons également avec les fab lab pour produire ensemble des actions de formation à destination des branches et des entreprises. Notre stratégie de développement s'appuie de plus en plus sur notre environnement."

### Bâtir une offre qui corresponde aux attentes

"Depuis deux ans, nous avons initié une dynamique pour renforcer notre réseau en direction des entreprises du territoire, explique Philippe Lenoir, le directeur de la formation continue de l'Université de Nantes. Nous proposons par exemple des séances de créativité, avec un enseignant-chercheur spécialisé. La première année, en 2014, nous avons réuni 45 directeurs des ressources humaines. L'objectif est de co-construire avec eux ce que pourrait être la formation professionnelle de demain."

L'implication des Universités dans la formation professionnelle et les liens avec les entreprises n'ont pas toujours été de soi, mais les réticences se sont estompées, assure Jean-Marie Filloque, vice-président de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et co-coordonateur du réseau des vice-présidents en charge de commission "formation et vie universitaire" : "Cela a été long d'intégrer que nos formations devaient déboucher sur des emplois, mais c'est désormais fait. La très grande majorité de nos licences ou masters professionnels sont construits en lien avec le monde de l'entreprise, et de 25 à 50 % des intervenants viennent de ces environnements. Dans le secteur de l'apprentissage, ce sont les cursus dans l'enseignement supérieur qui se développent le plus, et il s'agit vraiment de pré-recrutement."

À l'UBO, en 2014, 7 000 personnes ont suivi une formation continue avec 500 entreprises partenaires. Comme dans les Pays de la Loire, l'Université valorise ses activités de recherche et ses ●●●



Yves Beauvois, chef du bureau de la formation professionnelle continue (Éducation nationale) et, à droite, Alain Gonzalez, président de la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue, ici lors de la dernière Université d'hiver de la formation professionnelle.





3%

des Universités et des écoles du supérieur ne cumulent que 3% du marché de la formation professionnelle,



L'Université européenne de Bretagne a inauguré "UEB C@mpus", un réseau de visioconférence reliant 28 salles réparties sur toute la région. Ici à Saint-Brieuc.

••• compétences interdisciplinaires. "Nous avons créé voici dix-huit mois une cellule qui fait le lien entre nos différents laboratoires et les entreprises. Avec la Fédération de la métallurgie du Finistère, nous montons ensemble des cursus depuis 2008 et le comité de pilotage est composé essentiellement d'entreprises", indique Jean-Marie Filloque. Jean-Yves Ledoux, directeur de la formation continue de l'académie de Lille, évoque les quatre Gréta de l'académie qui ont tous des commandes d'entreprise et des conventions avec des branches comme le bâtiment et les missions écoles-entreprises présentes dans chaque Rectorat. Elles permettent de bâtir des partenariats, comme celui conclu entre Castorama et le lycée Henri-Senez de Hénin.

entendre leur voix et faire valoir leur valeur ajoutée. "Je siège au Crefop de Bretagne explique Jean-Marie Filloque. Les représentants de l'Université sont là à titre consultatif, mais cela nous permet de nous faire connaître comme acteurs de la formation professionnelle à part entière." "C'est une nouvelle instance, observe Philippe Lenoir. Il est important que nous soyons présents dans chacune de ses commissions, comme celle consacrée à la VAE. Nous avons aussi rencontré le président du Coparef, le Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation professionnelle, qui soutient le développement d'une offre éligible dans le cadre du CPF. Nous devons nous positionner sur un marché de plus en plus concurrentiel en nous faisant identifier par le public comme un acteur de la formation professionnelle."

Les enjeux sont tout aussi importants pour les acteurs de l'enseignement scolaire, témoigne Jean-Yves Ledoux, à Lille : "Être représenté au Crefop permet de porter la vision de l'Éducation nationale. Nous sommes sur des logiques d'employabilité durable tandis que, par exemple, l'approche de structures comme Pôle emploi est plutôt axée sur l'accès rapide à l'emploi."

### Une carte spécifique à jouer

L'enseignement a une carte spécifique à jouer pour accompagner les mutations en cours, comme la révolution digitale, dans le secteur de la formation. La présence des laboratoires de recherche ou l'implication dans les pôles de compétitivité, comme le maillage des Gréta, sont des atouts de premier ordre pour développer une offre de formation axée sur les besoins du territoire. ●

### Avec les instances multipartites

Avec la réforme du 5 mars 2014, les acteurs de l'enseignement supérieur et scolaire sont représentés au sein du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, le Cnefop, et des comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle, les Crefop. À l'heure où les Universités et les écoles du supérieur ne cumulent que 3% du marché de la formation professionnelle, c'est une opportunité de faire



Jean-Marie Filloque, vice-président de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et co-coordonateur du réseau des vice-présidents d'Université en charge de commission "formation et vie universitaire".

De nouvelles passerelles entre collèges, lycées pro et CFA P. 17

La dyspraxie en milieu de travail P. 18

Il est possible de réaliser un Cif à l'étranger P. 19



Benjamin d'Alguerre journaliste à Centre Inffo

EXPERTISE

## De nouvelles passerelles ENTRE COLLÈGES, LYCÉES PRO ET CFA



### 1 ORGANISER DE MEILLEURES TRANSITIONS ENTRE LE COLLÈGE ET LES FILIÈRES D'APPRENTISSAGE

L'objectif de la circulaire 2016-055 du ministère de l'Éducation nationale, publiée le 29 mars dernier, est de mieux articuler les passerelles entre le monde de l'éducation et celui des CFA. 85 nouveaux titres professionnels de l'Éducation nationale devraient être rendus accessibles par la voie de l'apprentissage d'ici juin prochain. Pour être prêts à la prochaine rentrée de septembre. "Le but de cette circulaire, c'est de renforcer l'accompagnement des élèves lors de leur première année dans la voie professionnelle", explique Romain Pigeaud, juriste à Centre Inffo. "Concrètement, il s'agira d'améliorer la transition entre la classe de troisième et les établissements professionnels pour mieux informer les collégiens et leurs familles sur les métiers." ●

### 2 FACILITER LA TRANSITION

La circulaire prévoit la mise en œuvre d'une période d'accueil et d'intégration des jeunes, ainsi que la consolidation de l'orientation professionnelle pour tous les élèves faisant leur rentrée en classe de seconde professionnelle ou en première année de CAP. Dès la rentrée, une "préparation à l'arrivée en milieu professionnel" devrait être élaborée. 2016-2017 sonnera également le glas de "l'évaluation certificative" en seconde professionnelle : elle devrait disparaître au cours de l'année. Afin de renforcer les équipes pédagogiques et faciliter la transition, quelque 1 000 postes d'enseignants seraient créés à la rentrée 2017 et 500 actions de formation à destination des professeurs de lycées professionnels déployées. ●

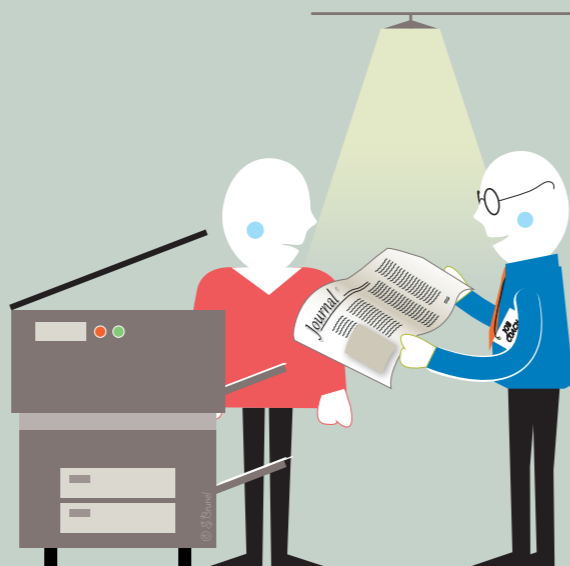
### 3 CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Cette volonté renforcée de créer des passerelles entre les enseignements classiques et professionnels se concrétisera par la signature de conventions de jumelages entre collèges, lycées professionnels et CFA. Elles auront pour but de développer les liens et les échanges entre les équipes pédagogiques des établissements, ainsi qu'entre collégiens, lycéens et apprentis. Elles permettront la promotion des métiers et de l'apprentissage dans les cursus généraux et le développement d'actions favorisant la continuité pédagogique entre établissements. L'occasion de voir enseignants et formateurs de CFA s'asseoir à une même table pour plancher sur des objectifs communs. ●



**Philippe Grandin**  
journaliste à Centre Inffo

SAVOIR-AGIR



Handicap  
**LA DYSPRAXIE  
EN MILIEU  
DE TRAVAIL**

**L'EMPLOI EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LES JEUNES DYSPRAXIQUES. LA DYSPRAXIE ASSOCIE LE MOT "PRAXIE" QUI SIGNIFIE "GESTE" ET "DYS" QUI VEUT DIRE "QUI FONCTIONNE MAL". UNE DÉFINITION SUCCINCTE QUI DISSIMULE UN VASTE CHAMP DE TROUBLES ET DE HANDICAPS. QUELLE PÉDAGOGIE EMPLOYER ?**

La plupart des personnes dyspraxiques en emploi déploient des efforts soutenus pour dissimuler ou compenser leur trouble. Un surinvestissement qui peut engendrer épuisement et dépression, d'autant plus que le milieu du travail impose une obligation de résultat. Dans ce contexte, la question de

l'emploi devient éminemment prioritaire. "Il est nécessaire d'établir un bilan très précis de ce trouble développemental, soit un bilan neuropsychologique qui permet d'explorer les fonctions cognitives de la personne (manière dont elle prend connaissance du monde et dont elle s'approprie les actes de la vie quotidienne). La personne dyspraxique construit en effet des stratégies qui ne sont pas forcément efficaces et très coûteuses en matière de planification", expose Manuele Masset, directrice du Sessad (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) de l'Adapt (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) Paris. Suite au diagnostic, il s'agit ensuite de "savoir comment s'exprime

le trouble dans la vraie vie", c'est-à-dire procéder à une évaluation en situation. "Nous pouvons par exemple imaginer une tâche à réaliser autour d'une photocopieuse. À partir de là, il est possible de déterminer les aides techniques et cognitives à mettre en place, ainsi qu'un type de progression. Il s'agit vraiment d'un réentraînement progressif sur les tâches professionnelles avec l'aide d'un « job coach », qui, au préalable, a travaillé avec un neuropsychologue", explique Manuele Masset. Comme tous les handicaps, le trouble praxique va de la simple gêne au handicap sévère. En termes d'emploi, il y a donc un large champ de possibles, de l'ingénieur au travailleur en Ésat (Établissement et service d'aide par le travail). L'accompagnement sur le poste de travail d'un travailleur dyspraxique en Ésat hors les murs (salarié intégré dans une entreprise), par exemple, s'effectue en présence du "job coach". Pour éviter tout travail répétitif, tout l'enjeu est de mettre en place des adaptations pour que le travailleur donne le meilleur de lui-même. ●

**LA DYSPRAXIE, UN HANDICAP**

La personne dyspraxique (en l'absence de toute paralysie ou autre pathologie des muscles impliqués dans les mouvements) doit sans cesse "réapprendre" ses gestes et en contrôler volontairement la réalisation. Un tel effort rend la réalisation des mouvements de la vie courante difficile. Les troubles dyspraxiques ont des répercussions dans de nombreux domaines, impactant à la fois la motricité globale et fine. Plus généralement, ils perturbent la scolarité, l'insertion sociale et l'accès à l'emploi. On peut alors légitimement parler de handicap.



**Knock Billy**  
journaliste à Centre Inffo

LÉGISLATION



Congé individuel de formation  
**IL EST POSSIBLE  
DE RÉALISER UN CIF  
À L'ÉTRANGER**

**MÊME EN DEHORS DE L'UNION EUROPÉENNE, IL EST POSSIBLE DE RÉALISER UN CONGÉ INDIVIDUEL FORMATION. MAIS LA PROCÉDURE DE PRISE EN CHARGE EST PROPRE À CHAQUE OPACIF.**

"Pour ce qui concerne une formation à l'étranger, il est indispensable de s'assurer au préalable que l'adresse de facturation soit en France. Vous devez justifier que l'organisme de formation qui doit dispenser la formation dispose d'un numéro de déclaration d'activité en France. Nous ne prenons pas en charge les formations à l'étranger dont l'organisme de formation gestionnaire n'est pas en France", explique une conseillère d'Uniformation (Opca et Opacif de l'économie sociale). S'il est situé à l'étranger, y compris à l'intérieur des frontières de l'Union européenne, l'organisme de formation doit disposer d'un correspondant ou appartenir à un réseau justifiant d'un numéro de déclaration d'activité valide et situé sur le territoire français, précise la conseillère. Une action de formation se déroulant dans un pays de l'Union européenne

peut être financée "dans le cas où elle n'a pas d'équivalent en France, ou qu'elle représente une réelle valeur ajoutée professionnelle pour le candidat", indique sa consœur du Fongecif Île-de-France. Qui précise : "Pour les demandes de prise en charge relatives à des actions de formation se déroulant dans un pays non membre de l'Union européenne, on examine le caractère original de la nature de la formation et de son objet. La formation souhaitée doit être exceptionnelle. Si c'est une formation de très haut niveau, un MBA dans une grande Université américaine par exemple, pour laquelle vous avez été accepté après une sélection ardue, vous pouvez espérer voir votre demande étudiée." Il faut aussi pouvoir démontrer l'impact de cette formation exceptionnelle sur le projet professionnel et personnel. Dans tous les cas, précise une conseillère chez Unagecif (Opacif de la Banque de France, des industries électriques et gazières, de la SNCF), "la prise en charge partielle ou totale de formation (frais pédagogique, transports, salaires...) correspondant

à la formation suivie ne peut être supérieure à celle qui aurait été accordée selon les règles des fonds concernés, pour une action de même nature effectuée dans un pays de l'Union européenne pour un public comparable". ●

**CIF EN IMMERSION À L'ÉTRANGER**

Pour convaincre son Fongecif ou son Opacif de financer un séjour linguistique à l'étranger, "il est important d'insister sur l'intérêt d'apprendre une langue étrangère en immersion totale : environnement propice à une pratique effective et à une progression rapide dans la maîtrise de la langue. Il faut montrer que l'immersion linguistique est à la fois une expérience personnelle unique et un atout professionnel décisif. Démontrer le retour sur investissement", conseille-t-on chez Move and Study, qui propose et organise des séjours linguistiques dans cinq langues et dans une cinquantaine de destinations.

**LE +** Les produits, services et formations proposés par Centre Inffo.

## Ressources documentaires BIEN CONNAÎTRE CLÉA

Retrouvez le dossier documentaire "Devenir acteur de la certification CléA : les clés de la réussite" réalisé à l'occasion de la matinée d'actualité organisée par Centre Inffo le 14 avril dernier. Il comporte de nombreux documents de référence, des exemples d'appels à projets et de mise en œuvre, une sélection d'articles relatifs à cette nouvelle certification interprofessionnelle, ainsi qu'une bibliographie.

Comme toutes les productions du département Documentation de Centre Inffo, ce dossier est en ligne sur le site Ressources de la formation. Bonne lecture ! ●

**+ D'INFOS**  
[www.ressources-de-la-formation.fr](http://www.ressources-de-la-formation.fr)

## Session de formation UTILISER LES MÉTHODES LUDIQUES EN FORMATION

Bien utilisé, le jeu est un formidable moyen pour apprendre rapidement car il mobilise l'attention et une très grande implication des stagiaires. Pour le manier sans risque en formation, encore faut-il respecter certaines conditions : bien choisir le ressort ludique qui convient aux objectifs pédagogiques poursuivis, savoir à quel moment on utilise le jeu et surtout réserver un temps d'après-jeu pour évaluer ses effets. C'est tout l'objet de la session de formation organisée par Centre Inffo les 12 et 13 mai prochains, animée par une spécialiste du jeu en formation, Chantal Barthélémy-Ruiz.

Au programme : la découverte des approches ludiques utilisées dans le domaine de la formation, de l'insertion, de l'intégration des nouveaux salariés, de la communication interne et externe, du management ; l'analyse du fonctionnement de ces méthodes et de leurs conditions d'efficacité ; l'intégration d'une étape ludique à un processus pédagogique. Deux jours de découverte et de mise en situation pratique : motivation assurée ! ●

**+ D'INFOS**  
Renseignements sur [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)  
(rubrique Sessions de formation)  
Inscription : [contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)

## Les métiers de la formation TOUT SAVOIR POUR BIEN CHOISIR

À l'attention des professionnels ou particuliers attirés par le secteur de la formation, Centre Inffo publie le nouveau guide "Les métiers de la formation : tout savoir pour bien choisir".

Les métiers, analysés sous divers angles (activités, compétences requises, spécificités...) sont répartis en trois grands domaines : l'ingénierie pédagogique/animation, la gestion-promotion et l'accompagnement.

Chacun dispose ainsi de toutes les cartes pour choisir son métier en connaissance de cause, en changer ou évoluer, aussi bien dans le secteur de l'entreprise que dans celui des prestataires de formation. ●



**+ D'INFOS**  
À commander sur la Boutique en ligne de Centre Inffo : <http://boutique.centre-inffo.fr>

## Les Matinales du droit de la formation PLAN DE FORMATION ET DIALOGUE SOCIAL EN 2016

Quelle simplification, quelle procédure et quel calendrier ? La loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août 2015 a simplifié les procédures de consultation des représentants du personnel notamment sur le plan de formation de l'entreprise. Quelle marge de manœuvre offre la loi aux entreprises ? Quelles seront les modalités de consultation du comité d'entreprise sur le plan de formation 2017 ? Toutes les réponses dans les Matinales du droit organisées par Centre Inffo. À Lyon le 3 mai (en partenariat avec la CCI de Lyon), à Paris le 10 mai 2016 ●

**+ D'INFOS**  
Renseignements sur [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)  
(rubrique Agenda).  
Inscription : [contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)

## Carif-Oref des Pays de la Loire LES CHOIX DE SOFI

**Le Système de l'offre de formation informatisé (Sofi) des Pays de la Loire, mis en œuvre par le Carif-Oref, a été lancé le 11 avril. Il s'agit d'un outil régional dédié à la collecte et à la diffusion de l'offre de formation professionnelle initiale et continue.**

### Sofi recense les établissements et les formations professionnelles continues

selon plusieurs principes, arrêtés en 2015. Tout organisme régional de formation possédant un numéro de déclaration d'activité auprès de la Direccte des Pays de la Loire peut, à sa demande, être répertorié dans Sofi et décrire ses propres domaines d'intervention en formation. Toute action de formation sur financement public est référencée. Pour les formations sous financement privé, seules celles débouchant sur une

certification ou une habilitation reconnue (indexée dans le référentiel Certinffo, géré par les Carif-Oref) sont décrites dans Sofi. Les domaines de formation sont indexés avec le Formacode de Centre Inffo. Sofi communique avec les autres bases de données grâce à Lhéo, le langage harmonisé d'échange d'informations sur l'offre de formation. Dans Sofi, la description

d'une formation se résume en quatre lettres : FASD. À savoir "formation" (ses objectifs et son programme), "action" (complément du descriptif et organisme dispensateur), "session" (lieu et date) et "dispositif" (financements, publics). ●

**+ D'INFOS**  
[www.orientation-paysdelaloire.fr](http://www.orientation-paysdelaloire.fr)



Christelle Morançais,  
présidente du Carif-Oref  
des Pays de la Loire.

## Cnefop LES REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS



François Bonneau,  
président de  
Centre-Val de Loire.

**Les quatre nouveaux représentants des Régions au sein du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop)**

ont été nommés : il s'agit de François Bonneau (président de Centre-Val de Loire), Georgette Bréard (vice-présidente de Bretagne en charge de la formation et de l'apprentissage), Gérard Cherpion, vice-président emploi, formation et apprentissage de Grand Est) et David Margueritte (vice-président de la Région Normandie en charge de la formation et de l'apprentissage). ●

**+ D'INFOS**  
[www.arf.asso.fr](http://www.arf.asso.fr)

## Enseignement supérieur UN DIPLÔME D' "ÉTUDIANT- ENTREPRENEUR"

**Les Universités proposent des formations conduisant au diplôme d' "étudiant-entrepreneur" (D2E).** Condition préalable : l'attribution du statut national d'étudiant-entrepreneur. Il s'agit d'une mesure du plan d'action du ministère chargé de l'Enseignement supérieur en faveur de l'entrepreneuriat étudiant. Il s'adresse aux jeunes porteurs d'un projet de création d'entreprise et renvoie aux Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité). ●

**+ D'INFOS** [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

## E-doceo et l'ISTF SEULEMENT 2 % DES ORGANISATIONS ONT MIS EN PLACE UN MOOC

*“Les Mooc sont depuis deux ans un véritable phénomène de société dans les médias français, alors qu'ils ne le sont quasiment pas dans les usages”, indique Jérôme Bruet, le directeur général d'E-Doceo.*

Une enquête menée par le spécialiste de la formation à distance E-Doceo et l'Institut supérieur des technologies de la formation sur l'année 2015 indique que si plus de 60 % du panel interrogé ont déjà testé un Mooc, généralement dans le cadre d'un usage personnel, seulement 2 % déclarent l'avoir mis en place au sein de leur structure. En outre, le nombre de participants dans les entreprises

est souvent réduit et ne permet pas l'émergence d'une “communauté” caractérisant un Mooc. De même, les entreprises ont du mal à créer un volume de contenus suffisant pour que l'apprentissage spontané se développe. L'enquête montre que la définition même du Mooc est “très éclatée”. Le terme évoquait à l'origine des Universités en ligne ayant proposé d'inverser leur modèle économique (inscription gratuite, passage du diplôme payant). En France, les acteurs ont inventé d'autres définitions, basées sur les modalités pédagogiques : la vidéo, les classes virtuelles ou une communauté d'apprentissage. La question “Qu'est-ce qu'un Mooc ?” obtient des réponses très diversifiées. ●



Jérôme Bruet, directeur général d'E-Doceo

+ D'INFOS [www.e-doceo.net](http://www.e-doceo.net)

## CCI de France ARRIVÉE DE FRANCOISE LAROYE-CARRÉ

Francoise Laroye-Carré a rejoint le 11 avril la direction Formation et compétences de CCI de France, pour prendre en charge la promotion et le développement de l'activité formation initiale et continue des CCI. Elle a été huit ans directrice associée à Sipca I2FC, organisme spécialisé dans la professionnalisation des acteurs de la formation. ●

+ D'INFOS  
[www.cci.fr](http://www.cci.fr)

## Université de Clermont-Ferrand UN MOOC EN LANGUE DES SIGNES

Le projet “E-scale” (Espace Sourd de co-apprentissage en langues étrangères) propose des cours interactifs en ligne sous forme de Mooc. Ces expérimentations préfigurent le lancement d'une “e-Université” européenne en langue des signes. Ce projet est développé par le laboratoire de recherche sur le langage (LRL) de l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand. Actuellement, des échanges entre apprenants permettent l'apprentissage des langues des signes française et américaine, ainsi que du français et de l'anglais écrits. L'objectif est de faire progresser et de donner confiance aux apprenants grâce à un mode d'interaction par signes et par écrit à travers des lectures, des vidéos et des tchats. ●



+ D'INFOS  
<https://signescale.wordpress.com> • <http://lrl.univ-bpclermont.fr>

## Coding Academy “PAYEZ VOTRE FORMATION UNE FOIS EN POSTE”

La Coding Academy de l'école d'informatique Epitech propose une formation “financée par la réussite professionnelle” qui s'adresse à des titulaires d'un bac + 2 minimum en formation initiale ou en reconversion.

La formation “Code & Go” a été lancée voici quelques mois à Paris. L'apprenant la finance à hauteur de 4 900 euros, mais seulement une fois en poste. Epitech revendique des statistiques de sortie à 100 % d'insertion immédiate en CDI à l'issue de la formation, et de nombreuses créations directes d'entreprise. ●



À la Coding Academy de l'école d'informatique Epitech.

+ D'INFOS  
[www.coding-academy.fr](http://www.coding-academy.fr)  
[www.epitech.eu](http://www.epitech.eu)

## Haut-Commissariat à l'engagement civique OBJECTIF, 110 000 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

François Chérèque a été nommé le 13 avril haut-commissaire à l'engagement civique. Ses principales missions sont l'animation et la coordination de l'action interministérielle en faveur de l'engagement civique et le développement du service civique.

La création de ce Haut-Commissariat avait été annoncée par le président de la République lors des vœux à la jeunesse et aux “forces de l'engagement” le 11 janvier dernier. François Chérèque reste par ailleurs président de l'Agence du service civique. Le Haut-Commissariat sera composé d'une petite équipe autour du haut-commissaire et de son adjoint, Yannick Blanc, ancien préfet du Val-d'Oise. Près de 130 000 jeunes se sont engagés en service civique depuis sa création en 2010, dont 53 000 jeunes en 2015, dans plus de 6 200 organismes agréés, pour un budget de 234 millions d'euros. L'objectif fixé pour 2016 est de 110 000 jeunes, pour atteindre à l'horizon 2018 la moitié d'une classe d'âge, soit 350 000 jeunes. ●



François Chérèque, haut-commissaire à l'engagement civique.

+ D'INFOS [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

## Garf et FCU DES ACTIONS COMMUNES DE RECHERCHE ET DES INTERVENTIONS

Le Garf (Groupement des acteurs et responsables de formation) et la FCU (réseau Formation continue universitaire) ont signé une convention de partenariat, le 15 avril.

Les échanges croisés entre les deux réseaux “au niveau national et surtout local” vont être renforcés, considérant la proximité et la complémentarité de leurs missions. Cette convention se traduira par la rédaction d'un plan d'action entre les Garf locaux et les Universités pour des actions communes de recherche et des interventions.



Alexis Hluszko, président du Garf.

Le Garf rassemble des représentants de 680 entreprises ou administrations, des chercheurs, des universitaires et des prestataires de formation. La FCU est un réseau d'experts d'une centaine de membres, tous acteurs publics de la formation continue (Universités, écoles, Cnam, etc.) qui s'appuie sur une association, la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue (CDSUFC). Les correspondants de la convention sont, pour le Garf, Véronique Radiguet (vice-présidente), Évelyne Plasse (chargée de mission) et Claire Gaillard (déléguée); et, pour la FCU, Hugues Lenoir (enseignant-chercheur à Paris Ouest-Nanterre) et Isabelle Fleury (directrice du centre de formation continue de l'Université de Rouen). ●

+ D'INFOS [www.garf.asso.fr](http://www.garf.asso.fr) • [www.fcu.fr](http://www.fcu.fr)

## Fédération de la formation professionnelle JEAN WEMAËRE RÉÉLU PRÉSIDENT

Jean Wemaëre a été réélu à l'unanimité à la présidence de la Fédération de la formation professionnelle lors du conseil d'administration du 7 avril dernier.

Le bureau de la FFP accueille désormais Nadine Gagnier (Man'agir) et Loïc Charbonnier (Aftiral), président de la commission sociale, a été nommé vice-président de la FFP. "L'année 2016 sera une année de combat, de courage et de communication", a-t-il déclaré, en présentant les grands chantiers stratégiques : notamment, la communication des travaux animés par la FFP sur mandat des ministères de l'Économie et du Travail pour convaincre du lien entre performance économique et formation professionnelle, et pour encourager "l'investissement dans le capital humain". Mais aussi

le déploiement du compte personnel de formation et l'application du décret qualité, "sur laquelle la FFP est extrêmement vigilante pour éviter les dérives", en proposant aux Opca volontaires un "Pacte de confiance". L'innovation et la digitalisation feront l'objet d'une "communication renforcée" de la Fédération pour

"valoriser la capacité des organismes privés de formation à innover et s'adapter en permanence". La FFP représente près de 550 organismes de formation privés et leurs 2 000 établissements. ●

+ D'INFOS  
www.ffp.org



Loïc Charbonnier, président délégué général d'Aftiral (pôle de formation du transport-logistique), ici lors de l'inauguration du centre Aftiral de Rouen (Saint-Étienne-du-Rouvray).

### Bulletin d'abonnement



à retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex - Téléphone : 01 55 93 91 91 - Télécopie : 01 55 93 17 28

OUI Je m'abonne à **INFFO FORMATION**

608P0

#### MES COORDONNÉES

M.  Mme

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Entreprise/Organisme \_\_\_\_\_

Service \_\_\_\_\_

n°/Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ n° APE / / / / /

n° SIRET / / / / / / / / / / / / / / / /

#### MODE DE RÈGLEMENT

pour \_\_\_\_\_ abonnement(s) d'un an (tarif 2016)

France métropolitaine : 190 € HT  
soit 193,99 € TTC (TVA 2,10 %)  
Outre-mer : 190 € HT + TVA en vigueur

Ci-joint règlement à l'ordre de Centre Inffo par :

chèque bancaire  chèque postal

S'il s'agit d'un réabonnement, merci de bien vouloir préciser votre code client / / / / / /

Le / / / / ,

à \_\_\_\_\_

signature - cachet établissement >

## - BUDGET RÉGIONAL -



Christian Estrosi, président de la Région Paca, le 8 avril dernier.

### Provence-Alpes-Côte d'Azur LES PRIORITÉS EMPLOI- FORMATION

La Région a acté sa volonté de prendre sa responsabilité dans le pilotage du plan 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi en 2016.

Célia Coste

Lors de l'assemblée plénière qui se tenait le 8 avril à Marseille,

les conseillers régionaux ont adopté le budget primitif de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (d'un montant total de 2,1 milliards d'euros). Les conseillers régionaux ont décidé d'autoriser le président du Conseil régional à mener les travaux et concertations nécessaires avec l'État, les partenaires sociaux et Pôle emploi afin de finaliser le cadre contractuel dans lequel se mettra en œuvre le plan 500 000 en Paca.

"81 millions d'euros seront mobilisables pour permettre la création de 27 000 places supplémentaires en faveur des demandeurs d'emploi", a exposé Marie-Florence Bulteau-Rambaud, élue en charge de la formation professionnelle. "Le nombre d'entrées en formation passerait donc de 44 000 à 71 000 en 2016."

La mise en œuvre du plan devra reposer sur la signature d'une convention quadripartite État-Région-partenaires sociaux. Cette convention définira les objectifs chiffrés, les enveloppes dédiées et les modalités selon lesquelles les moyens seront alloués ainsi que les parts respectives de la Région et de Pôle emploi. Les négociations sont actuellement en cours avec l'État afin de préciser les termes de la convention. ●

### LE PROGRAMME RÉGIONAL D'APPRENTISSAGE

Le Conseil régional a approuvé le programme régional d'apprentissage pour l'année 2016-2017, prévoyant l'ouverture de nouvelles formations et les fermetures et modifications sollicitées par les CFA.

#### La nouvelle majorité

se donne comme objectif de relancer fortement l'apprentissage dans la région. "Depuis dix-huit ans, le nombre d'apprentis a reculé dans notre région, passant de 29 000 en 1998 à 27 500 en 2015", a indiqué Christian Estrosi, le président de la Région. "C'est pourquoi nous porterons le budget consacré à cette filière d'excellence à 112 millions d'euros." Soit une hausse de 5,6 %. "La construction d'un programme régional est une œuvre importante qui nécessite un travail fin, conduit avec les services de l'État et de l'académie", a noté Yannick Chenevard, vice-président en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage. 1 851 places supplémentaires seront ouvertes cette année dans les centres de formation, portant le nombre d'apprentis à 29 445, contre 27 594 actuellement. L'objectif étant de parvenir à 50 000 avant la fin de la mandature. D'une manière générale, "la Région, en tant que responsable de la formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi, souhaite inscrire son intervention dans une dynamique de développement économique, de soutien aux entreprises et de lutte contre le chômage, et pourrait prendre en charge 20 % du plan national dédié à la Région", détaille le rapport de Christian Estrosi. ●

# JOURNÉES NATIONALES DES MISSIONS LOCALES : LE RÉSEAU ENTEND ÊTRE FORCE DE PROPOSITIONS

*“On voit poindre une sorte de réveil de la jeunesse qui s’interroge sur son état actuel et son avenir.”* Jean-Patrick Gille, président de l’Union nationale des Missions locales (UNML) l’a rappelé à l’occasion Journées nationales des Missions locales organisées les 7 et 8 avril à Marseille.

Philippe Grandin

Les jeunes du réseau “Arrêtez de nous mettre dans vos cases”.



**S**i le thème de ces Journées nationales avait été fixé depuis des mois, à savoir la place de la jeunesse dans la construction de son avenir, il a trouvé un écho tout particulier en cette période troublée par la mobilisation de mouvements de jeunes contre le projet de loi Travail. Pendant les deux journées, la parole des jeunes a ainsi été valorisée et placée au centre des débats. Et ce, dès les discours d’ouverture, avec les jeunes du réseau “Arrêtez de nous mettre dans vos cases”. “Notre but, c’est de faire bouger les regards que l’on porte sur la jeunesse, trop souvent dévalorisée”, a prévenu Gwendal Le Galludec, de la Mission locale Nord Essonne.

## “Associer les jeunes à nos projets”

Maryvonne Boileau, présidente de la Mission locale de Grenoble, a évoqué le nécessaire développement d’outils pour continuer à réaliser un travail d’éducation populaire. “Il faut rapprocher cela des projets associatifs de nos structures et associer les jeunes à leur élaboration”, a considéré Jean-Patrick Gille qui répondait aux questions du réseau des Missions locales lors d’un face-à-face. “C’est une particularité de notre réseau, mais ce dernier n’est pas complètement immergé dans l’éducation populaire”, a-t-il ajouté.

À propos de l’évolution du rôle des conseillers des Missions locales, soulevée par Clément Garric, conseiller à la Mission locale Nord Essonne, le président de l’UNML a fait valoir : “En trente ans, notre réseau s’est professionnalisé (convention collective, culture commune...). Nous avons un socle commun, une culture



**Le conseil en évolution professionnelle va faire évoluer les pratiques”**

**Jean-Patrick Gille**  
président de l’Union nationale des Missions locales



**12 000**

salariés travaillent dans les Missions locales, rappelle Serge Kroichvili, délégué général de l’UNML.



Jean-Patrick Gille, président de l’UNML (Union nationale des Missions locales) et Annie Jeanne, présidente de l’ANDML (Association nationale des directeurs de Mission locale) ont signé le 8 avril un contrat d’association. Il prévoit notamment que l’ANDML participe au bureau de l’UNML avec voix consultative.

commune forte, mais il manque quelque chose, à savoir une absence de qualifications professionnelles reconnues, alors que nous sommes des spécialistes de l’accompagnement, de la formation...”

Cependant, a-t-il ajouté, “le conseil en évolution professionnelle va faire évoluer les pratiques et il procédera à une formalisation du travail réalisé au sein du réseau. Formaliser n’est pas uniformiser mais mettre en forme la richesse du travail de notre réseau.” Jean-Patrick Gille a également rappelé que, par rapport au plan 500 000 formations supplémentaires et le milliard d’euros débloqués par l’État, “il faut se saisir de cette manne pour réaliser des actions innovantes et être force de propositions”.

## Arbitrer entre emplois et rémunérations

Une autre question abordait la rémunération des conseillers, puisque l’UNML est le syndicat d’employeurs de la branche des Missions locales (plus de 12 000 salariés). “La négociation annuelle prévue en octobre prochain et qui doit évoquer ce sujet a été avancée au 15 juin 2016. Nous sommes dans un cadre associatif et il faut arbitrer entre l’emploi et les salaires. Nous avons surtout arbitré en faveur de l’emploi. Les syndicats de salariés réclament une augmentation de 30 centimes<sup>1</sup>, ce qui représente 27 millions d’euros, et cela pose un réel problème budgétaire”, a-t-il exposé.

L’intersyndicale (CFDT, CGT, CFTC, FO, CFE-CGC) s’est d’ailleurs manifestée lors des Journées nationales via un tract. Elle exige des salaires et des conditions de travail “dignes du réseau”. Elle rappelle ainsi ses deux rencontres avec des représentants du ministère de l’Emploi au sujet

“de l’insatisfaction des salariés en matière de salaires (dernière hausse légère du point en janvier 2013) mais également de conditions de travail (pression aux résultats, mise en œuvre de la Garantie jeunes)”. Dans le cadre de la prochaine séance de négociation mixte paritaire avec l’UNML, l’intersyndicale entend “négocier les salaires pour une augmentation en 2016 et une augmentation en 2017”.

## S’approprier le conseil en évolution professionnelle

L’événement a aussi été l’occasion pour les professionnels des Missions locales de témoigner et de s’interroger sur leurs pratiques. “Quand le conseil en évolution professionnelle est apparu, les Missions locales ont dit : « Nous le faisons déjà » (orientation, construction d’un projet professionnel...) même si ce n’est pas exactement la démarche inscrite dans le CEP”, a fait valoir Denis Barbé, directeur de la Mission locale du Libournais.

“Tout l’enjeu est de savoir comment s’approprier le CEP pour faire communauté, sachant que les conseillers, dans chaque structure, travaillent différemment. Dans le CEP, deux mots n’existent pas : orientation et prescription. Nous entendons en effet ce que dit le jeune et nous avançons avec lui”, a-t-il exposé.

Dans une vidéo diffusée au cours des Journées nationales, Myriam El Khomri, ministre du Travail, a salué le rôle des Missions locales par rapport à la question sociale (chômage de masse...) : “Vous êtes le premier contact pour les jeunes et l’incarnation humaine du service public de l’emploi”, a-t-elle déclaré. ●



**1.** La valeur du point d’indice, dans la convention collective propre aux Missions locales, est de 4,50 euros. L’intersyndicale propose 4,80 euros. Les financements proviennent de l’État et des collectivités territoriales, selon le type de dispositifs.



**PAUL SANTELMANN**  
DIRECTEUR DE LA VEILLE "EMPLOI ET QUALIFICATIONS" À L'AFPA

**Parcours**

**1982 à 1989**  
contrôleur du travail

**1990 à 1993**  
coordonnateur régional du crédit formation individualisé

**1993 à 1997**  
chef de mission à la Délégation à la formation professionnelle

**depuis 1997**  
Association pour la formation professionnelle des adultes (Afpa)

# "L'APPRENTISSAGE, NŒUD DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME"

Membre de la direction de l'ingénierie et de l'innovation pédagogique du premier opérateur public de formation des adultes, Paul Santelmann nous livre sa vision de la formation continue.

Propos recueillis par Nicolas Deguerly

## Croyez-vous au potentiel de la réforme de 2014 ?

Ce que l'on voit dans les réformes successives, c'est plutôt l'art du détournement des acteurs de terrain qui travaillent à reconstruire les dispositifs pour essayer de répondre aux besoins des personnes et des entreprises. Le paradoxe, c'est ce décalage persistant entre le monde institutionnel de la formation et les pratiques. Le problème vient aussi du fait que si les détournements peuvent être vertueux, ils peuvent également entraîner des dérives, comme celle qui voit les contrats en alternance s'éloigner de la cible des moins qualifiés. Mais la vraie dérive réside dans la répartition des budgets : combien les ouvriers et les employés

de niveau V captent-ils des 13 milliards du marché de la formation ? À mon avis, cela ne dépasse pas le milliard. D'abord, parce que 90 % des formations sont des formations courtes, inaptées à modifier la trajectoire professionnelle de quelqu'un qui est en bas de l'échelle, même s'il a une ambition. En France, sur les quelque 10 millions d'ouvriers et d'employés, soit quasiment 50 % de la population active, il n'y en a que 3 à 400 000 qui se posent la question de l'évolution professionnelle dans le cadre d'un projet de formation. C'est sur ces personnes qu'il faudrait mettre le paquet avec des formations qualifiantes de cinq à six mois, combinées à de la validation des acquis de l'expérience.

## Pourquoi n'y arrive-t-on pas ?

D'abord, parce que l'objectif de monter en qualification les moins qualifiés est ce qu'il y a de plus difficile pour un opérateur de formation. Surtout si la personne a déjà 30 ou 40 ans et donc, l'expérience du travail. C'est pour cela que les financeurs se tournent vers des dispositifs structurants qui s'adressent majoritairement aux moins de 25 ans. Nous le voyons bien à l'Afpa, alors

que notre histoire était plutôt de reconverter des actifs qui avaient déjà une expérience de travail. Mais, en France, cela fait longtemps que l'on considère que la valeur ajoutée de la formation, c'est avant 30 ans. Ensuite, il faudrait changer complètement de paradigme et sortir du surinvestissement institutionnel des pouvoirs publics sur l'organisation du système de formation, qui est allé jusqu'à se mêler du plan de formation alors que cela relève de la stratégie des entreprises. Et maintenant que nous sommes sortis de cette obligation légale, nous avons conservé un système d'acteurs trop complexe avec les Opca et les superstructures interprofessionnelles. Il faut que le périmètre de la réforme corresponde à des objectifs qui ont un sens par rapport à l'action publique.

## Que doit garantir l'État ?

La qualité de l'appareil de formation qui va répondre et son lien avec l'évolution du système de production. Ce n'est pas simple mais pas hors de portée, sauf si on atomise l'appareil de formation. Il ne faut pas oublier qu'il y a aujourd'hui environ 15 000 organismes dont l'activité principale est la formation, contre 1 500 en 1970. Nous avons perdu de vue ce qu'est un organisme de formation professionnelle, qui doit à la fois faire de la veille sur l'évolution des métiers, anticiper les transformations sectorielles, intégrer les innovations technologiques et travailler en partenariat avec les entreprises. Le fait que quasiment aucun pôle de compétitivité n'a associé des organismes de formation continue est révélateur d'un système peu préparé aux défis des transitions numérique, technologique et écologique. Il est de type adaptatif, reproduit l'existant avec retard, n'anticipe pas grand-chose et se retrouve démuné face aux innovations du système de production au point que les entreprises innovantes construisent leurs propres fonctions formatives intégrées.

## Vous soulignez l'impact du cadre prescriptif sur la standardisation du marché...

C'est un comble que de soumettre les formateurs à une logique de prescription alors qu'ils doivent développer l'autonomie des apprenants ! Le résultat



*Trouver un nouvel équilibre entre les fonctions formatives des entreprises et les organismes de formation"*

est que les différents courants pédagogiques (de l'Afpa à l'éducation populaire) ont perdu leur singularité et leur capacité d'initiative et d'innovation. Le propre d'un organisme de formation est de contribuer à l'intelligence collective et non d'être un simple exécutant de cahiers des charges. En gommant les singularités pédagogiques, les cahiers des charges entraînent l'impossibilité d'évaluer la pertinence de ces prescriptions. Plutôt que de raisonner par action ou mesure, les financeurs publics devraient chercher à structurer l'appareil de formation en exigeant des opérateurs une double capacité à répondre aux besoins des entreprises et des personnes peu qualifiées.

## MOINS DE FORMATION POUR LES OUVRIERS

"Jaune" (annexe budgétaire au projet de loi de finances) 2015-2016 à l'appui, Paul Santelmann revient dans son article sur le taux d'accès à la formation selon la catégorie de salariés et la taille de l'entreprise en 2013. En queue de peloton et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise, figurent les ouvriers, à peine dépassés par les employés. En moyenne, plus de 20 points au-dessus, techniciens et agents de maîtrise et cadres apparaissent les plus formés, avec un taux s'élevant jusqu'à 65 % dans les entreprises de 500 à 1 999 salariés.

Des stagiaires en formation bâtiment au centre Afpa de Bernes-sur-Oise.



400 000

“Sur les 10 millions d'ouvriers et d'employés, il n'y en a que 300 à 400 000 qui se posent la question de l'évolution professionnelle dans le cadre d'un projet de formation”

**Pourquoi estimez-vous les “microformations de type adaptatif” inadaptées aux transformations de l'appareil productif” ?**

Les formations courtes se font spontanément et on n'a pas besoin de textes de loi pour réguler cela. Par contre, si quelqu'un veut changer de métier à 40 ans, les pouvoirs publics sont comptables d'une réponse de qualité qui ne se construira pas sur une régulation mercantile mais sur un financement dédié, un pilotage et un contrôle organisé en lien avec les représentants des métiers et des entreprises. La bonne option, c'est trouver un nouvel équilibre entre les fonctions formatives des entreprises et les organismes de

d'accompagnement de l'évolution des process de travail, des métiers, etc. Et c'est pour cela que l'alternance est le nœud de l'affaire : plus les entreprises seront impliquées dans l'apprentissage des jeunes, plus elles développeront des fonctions formatives qui vont servir en formation continue. Nous aurons enfin un argument vis-à-vis de l'Éducation nationale pour signifier qu'il n'est pas la peine de rajouter deux ou trois ans d'études pour tout le monde si les entreprises garantissent un investissement sur l'intelligence des personnes et leurs compétences, à condition de leur permettre de combiner VAE et formation. Et comme tout le monde ne travaille pas dans les grandes entreprises, il faut bien sûr associer les salariés peu qualifiés des TPE-PME dans cette dynamique, comme le fait l'expérimentation lancée par la DGEFP sur la formation en situation de travail (Fest).

**Peut-on conclure avec votre vision du rôle de l'Afpa dans les dix années à venir ?**

Une Afpa centrée sur des créneaux technico-professionnels liés aux transformations des métiers et des secteurs en mutation serait une composante utile d'un système de formation, de requalification et de reconversion des adultes aux niveaux IV et III, en addition du réseau des Gréa et d'opérateurs de branche ou privés réputés. Il y a des complémentarités à trouver par territoire pour éviter les redondances locales et un certain nombre de formations interrégionales ou nationales à reconstituer sur des métiers à faible nombre d'emplois. ●

**+ D'INFOS**

À lire : *La formation continue en France - Pour une réforme à la hauteur des enjeux*, par Paul Santelmann, *Futuribles* n° 410, janvier-février 2016 pp. 53-67.

TOUS LES MATINS, LES POINTS FORTS DE L'ACTUALITÉ DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION

**Le Quotidien de la formation**

Les textes législatifs, les chiffres, les acteurs, les pratiques et les débats



*Nous avons conservé un système d'acteurs trop complexe”*

formation. Cela permettrait de jouer sur les complémentarités et il n'y aurait plus besoin d'avoir 15 000 organismes de formation. Une maison comme l'Afpa n'a plus systématiquement intérêt à reproduire les situations de travail telles qu'elles se passent dans les entreprises. En revanche, il faut repérer un nouveau champ d'action en matière



Et pour être informé en continu : [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

Abonnement au *Quotidien de la formation* sur <http://boutique.centre-info.fr>



# GRAND SUCCÈS POUR LES APPRENTISCÈNES 2016

Dire au public son vécu d'apprenti, exprimer son énergie et sa créativité dans de courtes saynètes de théâtre, dans le cadre d'un concours annuel : c'est l'objectif des ApprentiScènes, dont l'édition 2016 s'est déroulée du 4 au 8 avril à Paris, au théâtre du Gymnase Marie-Bell, avec l'appui de la Région Île-de-France.

François Boltz

**L**e Théâtre du Gymnase était comble ce 8 avril. 650 spectateurs particulièrement enthousiastes et chaleureux. Le comédien, metteur en scène et scénariste Cédric Peloso, chargé des présentations et des enchaînements, n'avait aucune difficulté à obtenir des ovations. Un public "chaud bouillant" entre les saynètes, et d'un silence attentif pendant. Les parrains de cette édition étaient Brahim Asloum (ancien champion olympique et champion du monde de boxe) et la comédienne Cécilia

Hornus (de la série TV "Plus belle la vie"). Parmi les membres du jury, le DRH de L'Oréal Stéphane Demarquette, le délégué académique Pierre Bodenant, l'acteur Philippe Caroit ou encore le directeur général de l'Anaf (Association des apprentis de France) Francis Enguélé.

Cette année, un nouveau jury complétait le jury officiel des ApprentiScènes. Composé de journalistes spécialisés dans les thématiques d'éducation, de formation et d'emploi - parmi lesquels un journaliste d'*Inffo formation* -, ce jury a départagé les treize finalistes sur le message-clé de leur saynète, leur interprétation et l'émotion qui s'en dégageait.

## De l'art de ne plus être timide...

Le 1<sup>er</sup> prix ApprentiScènes 2016 a été attribué au CFA des métiers du cycle et du motorcycle, pour une saynète intitulée "Confiance", interprétée par quatre élèves en bac pro maintenance motorcycle : un jeune apprenti se rend dans un garage à la recherche d'employeurs (deux roux qui réparent des motos...) timidement, et se fait grossièrement éconduire. Il parle avec un ami et n'ose lui avouer qu'il a échoué. Alors il y retourne (transformé en roux), se comportant comme un client, ce qui lui permet de montrer qu'il est un passionné de motos et qu'il connaît tout sur les carburateurs. Les deux roux, séduits, topent quand il déclare finalement qu'il est un apprenti en recherche d'employeur. Une saynète qui dépeignait parfaitement



Les six élèves en bac pro du Ceproc - CFA des métiers de la gastronomie, interprétant "Opéra bouffe à la crème".



Le prix de l'organisation, pour six élèves en brevet pro de l'Institut de l'hôtellerie et des arts culinaires.



Les quatre élèves en bac pro du CFA des métiers du cycle et du motorcycle, 1<sup>er</sup> prix pour la saynète intitulée "Confiance".



*Douze heures de formation pour chaque groupe ont permis d'imaginer, d'écrire et de jouer ces saynètes"*

véritable feu d'artifice final en fin de programme. Deux autres prix avaient été annoncés avant la soirée du 8 avril : le Prix du public, qui a couronné quatre élèves en BTS hôtellerie-restauration du Cerfal (Centre régional de formation multiprofessionnel) pour "Liberté", saynète sur la vie et la mort, rien de moins. Et le Prix de l'organisation, pour six élèves en brevet pro de l'Inhac (Institut de l'hôtellerie et des arts culinaires), CFA de la CCI de Paris. Un prix également amplement mérité, sur le thème de la cuisine. Les acteurs professionnels présents applaudissaient autant que les enthousiastes jeunes du public.

## Les ApprentiScènes : qu'est-ce que c'est ?

Les ApprentiScènes sont ouvertes aux jeunes apprentis franciliens âgés de 15 à 26 ans. Soixante groupes composés de quatre à six apprentis issus de CFA d'Île-de-France ont participé à cette 10<sup>ème</sup> édition, se départageant jusqu'à la finale du 8 avril. Chaque groupe était encadré par un metteur en scène professionnel, qui a rencontré les jeunes au sein même de leur CFA. Au total, ce sont vingt-deux metteurs en scène qui ont assuré, entre décembre 2015 et avril 2016, douze heures de formation pour chacun des groupes. Ces séances de travail et de formation ont permis aux jeunes d'imaginer, d'écrire et de jouer ces saynètes. Cette initiative a également permis la production de tutoriels vidéo diffusés sur la plateforme web "Apprentilive"<sup>1</sup>, mise à disposition de 45 000 jeunes. ●



1. [www.apprentilive.fr](http://www.apprentilive.fr)

# QUAND LES MAISONS FAMILIALES RURALES SE METTENT AU BLUES

Prendre le jeune dans sa globalité et l'accompagner dans toutes les dimensions de son parcours, c'est l'une des caractéristiques des Maisons familiales rurales. Exemple en Auvergne, où l'ouverture aux autres passe par la culture et, pourquoi pas, par un bon coup de blues.

Nicolas Deguerry

L'Australien Ian Giddey (debout) et l'Isérois Mathieu Gillou sur scène.



## LA SOLUTION

### QUOI ?

#### Une Maison familiale rurale

est un centre de formation sous statut associatif et sous contrat avec l'État ou les Régions.

### OÙ ?

En Auvergne, à Bellerive-sur-Allier, l'une des douze MFR auvergnates. La nouvelle grande région en compte 75.

### COMMENT ?

#### Rencontrer, expérimenter, partager

Les jeunes sont amenés à s'impliquer dans l'organisation des événements.



1. Mathieu Gillou, alias Mr Mat.

2. Ian Giddey, Barefoot lano sur scène...

Dès 2012, la présidente des Maisons familiales rurales d'Auvergne, Marie-Axelle Bezard, vivait un coup de cœur pour les Mountain Men, duo franco-australien de blues né au cœur de la Chartreuse.

Si le groupe parcourt les routes de France et d'ailleurs depuis 2009, c'est pour sa part il y a trois ans, à Bellerive-sur-Allier, à deux pas de Vichy, qu'elle les découvre à l'occasion d'un concert. Estomaquée par la voix de Mat<sup>1</sup>, conquise par la gentillesse de Ian<sup>2</sup>, elle est pour ainsi dire emballée. Au point, ce 18 mars, de parcourir 600 kilomètres aller-retour au volant d'un fourgon pour venir nous parler d'un partenariat grandissant, accompagnée de Marie-Agnès Vigier, directrice de la MFR d'Escurolles. Nous voici donc autour d'une bonne table grenobloise,

en compagnie des Mountain Men, décidés à explorer ensemble ce qui se cache derrière l'approche globale de l'éducation et de la formation revendiquée par les MFR. Peu de temps auparavant, à la mi-janvier, Simon Bikoi, directeur de la Fédération régionale des MFR Rhône-Alpes, avait profité d'une journée spéciale MFR organisée à Lyon pour évoquer trois grands principes fondateurs de l'alternance dans les MFR : la "pédagogie de la rencontre", la capacité à "révéler le potentiel des jeunes", un éco-système tourné vers le "vivre ensemble". Le tout s'inscrivant sous les traits d'une forme éducative capable de s'intéresser à ce qui se passe aux marges de la formation.

#### Élargir les horizons

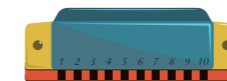
De concert en concert, des liens se tissent. D'abord un brin surpris par l'enthousiasme soudain de cette inconnue qui les

## LES TROIS PRINCIPES DE L'ALTERNANCE DANS LES MFR

1 LA "PÉDAGOGIE DE LA RENCONTRE"

2 LA CAPACITÉ À "RÉVÉLER LE POTENTIEL DES JEUNES"

3 LE "VIVRE ENSEMBLE"



invite spontanément à venir jouer dans les MFR, Mat et Ian ne tardent pas à comprendre qu'il y a dans la proposition quelque chose qui n'est pas étranger à leur conception de la musique : rencontrer, expérimenter, partager. Jouer dans des collèges, se produire dans des prisons, ils l'ont déjà fait.

Alors, les MFR, dont ils apprécient qu'elles s'adressent à des jeunes souvent "éloignés des villes et qui ne rentrent pas dans les cases", dixit Ian... pourquoi pas ? "Il y a une différence entre l'échec scolaire et la capacité à réussir sa vie", commente Mat. Dès lors, jouer dans les MFR, qui présentent à leurs yeux une opportunité éducative "hors du système parental", n'est qu'une forme de prolongation de leur engagement : "Amener la culture là où elle n'est pas forcément", voilà qui parle aux Mountain Men. Pointent alors les convictions : "Le plus important, c'est la liberté, il faut apprendre aux enfants à désobéir", estime Mat, aussitôt corrigé par un Ian rigolard : "Il veut dire « apprendre à penser par eux-mêmes »..." Synthèse du chanteur : "Le fondement, c'est l'éducation, et dans les MFR, j'ai eu la sensation d'éducation."

Pour Marie-Axelle Bezard, l'équation est simple et rappelle ce que de nombreux fans du groupe expriment : "Il y a eu le coup de cœur musical et, ensuite, le coup de cœur humain..." On se souvient de Simon Bikoi, que l'on avait entendu évoquer le partenariat avec les Mountain Men : "Le blues, c'est aussi l'ouverture vers les autres..." Et les deux musiciens

ne se privent pas de le rappeler : "Jouer devant ces jeunes et échanger est très formateur, autant pour eux que pour nous", souligne Ian.

#### Impliquer les jeunes

D'autant que Marie-Agnès Vigier le rappelle, les jeunes sont amenés à s'impliquer dans l'organisation des événements. Ainsi, par exemple, d'un festival culturel imaginé par Marie-Axelle Bezard et parrainé par les Mountain Men qui devrait se tenir en septembre 2018 à Escurolles et qui sera en partie organisé par les jeunes, tant en termes de logistique et d'accueil que de programmation. Pour cela, les MFR disposent du module "Éducation socio-culturelle" du ministère de l'Agriculture, déjà utilisé dans de nombreux projets. "Un groupe a par exemple organisé un voyage à Oradour-sur-Glane, ouvert à des personnes âgées et à des anciens combattants, ce qui impliquait aussi bien d'appeler le transporteur ou de préparer le pique-nique", explique Marie-Agnès Vigier.

Désormais véritables compagnons de route, les MFR et les Mountain Men fourmillent de projets communs, comme ce concert organisé le 2 avril à Bellerive-sur-Allier dans le cadre de la Semaine du handicap. Et parce que bousculer les frontières n'est pas qu'un mot d'ordre métaphorique, se dessine déjà à l'horizon de l'automne 2017 un voyage commun au Cameroun pour aller jouer dans les MFR de Yaoundé et Douala. On the road again... ●

## LES MAISONS FAMILIALES RURALES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les MFR d'Auvergne et de Rhône-Alpes fusionneront le 16 juin 2016. De quoi réunir quelque 18 000 apprenants en alternance répartis dans 75 établissements, dont 4 000 adultes en formation continue.

De la quatrième au niveau ingénieur, l'offre de formation s'étend de l'aménagement, de l'environnement et de l'agriculture aux services, en passant par les métiers de bouche, le bâtiment, la maintenance et la mécanique ou encore le commerce. On dénombre quelque 365 MFR au niveau national et environ 600 implantations à l'étranger.



Jouer devant ces jeunes et échanger est très formateur, autant pour eux que pour nous"

Ian Giddey

surnommé Barefoot lano ou "l'Australien aux pieds nus", joueur d'harmonica.

En septembre 1989, Marie-Axelle Bezard intégrait l'internat d'une Maison familiale rurale pour effectuer une 4<sup>ème</sup> d'orientation. À 42 ans, elle est aujourd'hui la présidente de la fédération régionale des MFR d'Auvergne. De la renaissance à la reconnaissance.

Nicolas Deguerry

# MARIE-AXELLE BEZARD

## LA FEMME QUI DÉPLAÇAIT LES MONTAGNES

**B**ien souvent, les alternatives éducatives ont ceci de particulier qu'elles ont pour porte-étendard des personnes issues du système classique. "Faites ce que je dis, pas ce que je fais." Marie-Axelle Bezard a, elle, cet avantage de pouvoir ajouter le poids de son expérience à son engagement. Car "mauvaise élève" – c'est elle-même qui se colle l'étiquette –, elle l'a bien été mais seulement jusqu'à sa découverte des Maisons familiales rurales, les MFR. Dès lors, "le changement a été radical" : non seulement les notes ont atteint des sommets à la faveur d'une pédagogie de l'alternance qui sait rendre concret la théorie, mais encore l'avenir s'est-il subitement éclairé à la faveur des multiples stages dans lesquels elle s'est soudain trouvée engagée. Aussi, devenue conseillère en économie sociale et familiale, c'est tout naturellement qu'elle s'investit dans le réseau, jusqu'à devenir présidente de la Fédération régionale d'Auvergne en 2011. Son ambition ? Porter haut le modèle qui l'a sortie de la spirale de l'échec.

### Fédérer les MFR

Si elle regrette de n'avoir jamais réussi à emporter l'adhésion de l'ancien président de Région René Souchon, elle se félicite en revanche d'avoir su "créer un sentiment fédéraliste entre les douze MFR d'Auvergne". Son credo ? "Faire sau-



**1989**  
4<sup>ème</sup> d'orientation  
en Maison  
familiale rurale

**2002**  
maître de stage  
MFR

**2005**  
conseillère en  
économie sociale  
et familiale (VAE)

**2007**  
administratrice  
de la MFR  
d'Escurolles (O3)

**2009**  
présidente de  
la fédération  
régionale des  
MFR d'Auvergne

ter les barrières entre MFR qui, parfois, se mettent des freins par peur d'aller voir le village d'à côté". Précisant qu'elle n'est "pas là pour diriger mais pour mettre en musique", elle revendique l'objectif d'"apprendre à jouer collectif et à communiquer ensemble". Sa plus grande fierté ? "Même si je suis la dernière arrivée, ma parole est écoutée." Satisfaction d'autant plus forte que Marie-Agnès Vigier, son ancienne formatrice aujourd'hui directrice de la MFR d'Escurolles, le souligne : "Ce n'est pas forcément évident de faire sa place devant les directeurs en tant qu'ancien élève, mais c'est aussi la preuve que les MFR savent prendre les gens dans leur globalité, en les écoutant."

### Une présidente qui marche aux projets

Aujourd'hui, le défi est double : d'une part, réussir à créer des liens avec le nouvel exécutif régional emmené par Laurent Wauquiez, d'autre part, faire face à la fusion entre les MFR d'Auvergne et de Rhône-Alpes qui aura lieu le 16 juin prochain. Alors que la présidence de la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes échoira à Pierre Pivotsky, actuel président des MFR rhônalpines, Marie-Axelle Bezard souhaiterait, elle, obtenir la commission "Éducation aux mondes et aux autres." Pas vraiment une surprise pour celle qui fait franchir les montagnes au duo de Blues Mountain Men dans le cadre d'un projet d'ouverture à la culture (voir p. 34 de ce numéro).



Les belles rencontres m'animent"

Vous voulez la mettre en marche ? Dites-lui que c'est impossible et elle vous prouvera le contraire : "Étape par étape, en prenant le temps et avec envie, on arrive à faire de beaux projets !" Pour Marie-Agnès Vigier, la présidente apporte la touche de créativité et de folie nécessaire pour pallier le manque de soutien politique. Évoquant à cet égard le partenariat avec les Mountain Men, elle résume d'un trait son ancienne élève : "La présidente marche aux projets ! Cela peut être épuisant mais elle arrive à dynamiser ses troupes, sans doute parce qu'elle ne fait jamais rien pour se mettre en avant mais pour le groupe", sourit-elle. Bémol pour celle qui a fait entrer Marie-Axelle Bezard au conseil d'administration de la MFR d'Escurolles : "Depuis qu'elle est présidente de la Fédération régionale, elle sait très bien faire la part des choses et ne défend même plus ma MFR...", feint-elle de s'offusquer. "Mais au moins, même s'il nous arrive de ne pas être d'accord,

j'ai toujours le sentiment d'avoir été écoutée", tempère-t-elle.

### La voix de l'Auvergne

À plus long terme, Marie-Axelle Bezard se verrait bien rejoindre l'Union nationale, à la fois pour continuer d'amener son regard d'ancien élève et pour faire entendre la voix de l'Auvergne. Reste que si bien des membres des conseils d'administration de MFR sont d'anciens agriculteurs à la retraite, elle doit continuer de composer avec son activité de conseillère en économie sociale et familiale. "Cela ne me dérange pas de prendre sur mes RTT, du moment que l'on m'écoute...", balaie-t-elle. "C'est un peu compliqué parfois mais, pour ne pas me laisser gagner par la fatigue, j'ai toujours besoin d'être en projet et, au fond, ce qui m'anime, ce sont les belles rencontres !" Et les Mountain Men de conclure : "On est pareil, on fonctionne au feeling et à l'humain..." ●



## SUR LE WEB

### Les rendez-vous de la formation et de l'orientation

Dans le cadre des Rendez-vous de la formation et de l'orientation de Défi métiers Île-de-France, le 18 février dernier, les invités, parmi lesquels Marc Dennerly, directeur associé de C-Campus, ont apporté leurs témoignages sur l'évolution des situations d'apprentissage. Plusieurs vidéos sont diffusées sur YouTube.

**D'INFOS**  
www.youtube.com



Le Cnam mag'  
le magazine du  
Conservatoire  
national des arts  
et métiers  
2016

## PUBLICATION

### Comment travaillera-t-on demain ?

Le Cnam mag', dans son quatrième numéro, a interrogé des experts du monde du travail, de ses enjeux, de ses relations et de ses représentations : Claude Monnier, DRH chez Sony Music, Cécile Dejoux, responsable du Mooc "Du manager au leader agile", Michel Lallement, professeur au Cnam (chaire d'analyse sociologique du travail), Anne Le Nouvel, professeure de droit du travail, Flore Barcellini, maître de conférences au Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD), etc.

**D'INFOS**  
www.cnam.fr



Saint-Denis - La Plaine :  
Afnor, 2016

## PUBLICATION

### Entreprises : créez votre école de formation interne Le kit pratique et complet

Un guide pratique pour développer en interne sa propre structure de formation, incluant le mode d'emploi, les points de repère pédagogiques, la question des formateurs ainsi que le "processus d'amélioration continue". Des annexes complètes proposent le "kit" nécessaire à cette mise en place.

**D'INFOS**  
www.boutique.afnor.org



## PUBLICATION

### Ces secteurs qui recrutent Édition 2016

Le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) publie la 4<sup>e</sup> édition de ce guide composé de 24 fiches secteurs présentant au total 300 métiers porteurs d'emploi. Il s'est appuyé sur les travaux prospectifs de France Stratégie et de la Dares ("Les métiers en 2022"), sur l'enquête "Besoin en main-d'œuvre" de Pôle emploi et sur les travaux des branches professionnelles.

**D'INFOS**  
www.cidj.com

Avec Centre Inffo, développez votre activité  
et vos pratiques en toute sécurité



## Notre offre de conseil est organisée en sept domaines de compétences

### Ingénierie documentaire

- ✓ Implémentation de thésaurus de la formation (vocabulaire et offres de formation)
- ✓ Organisation de système de veille

### Expertise juridique

- ✓ Audit de conformité d'un organisme de formation, d'une entreprise, d'un organisme paritaire
- ✓ Assistance et anticipation juridiques

### Accompagnement au changement

- ✓ Création, organisation et pilotage d'organisme de formation
- ✓ Mise en place d'universités internes
- ✓ Organisation de la fonction formation d'une DRH

### Ingénierie de formation

- ✓ Mise en œuvre de stratégies et de dispositifs de formation
- ✓ Ingénierie pédagogique

**Nos experts en droit, ingénierie, documentation de la formation accompagnent votre développement.**

### Politiques de formation (d'entreprise ou territoriales)

- ✓ Assistance à l'étude des besoins
- ✓ Accompagnement de la décision

### Évaluation

- ✓ Des politiques de formation,
- ✓ Des programmes et des dispositifs
- ✓ De l'impact des accords d'entreprise ou de branche

### Études, diagnostics et enquêtes

- ✓ Analyse de l'évolution des métiers
- ✓ Enquêtes sectorielles sur la formation (achat, offre...)

**Ensemble, accélérons votre développement !**

Contact service commercial : 01 55 93 91 90 – surmesure@centre-inffo.fr

# VOTRE ARCHITECTE DE COMPÉTENCES

Développer la compétitivité de votre entreprise  
Sécuriser les parcours de vos salariés

## Le Service formation continue de l'Université de Strasbourg

Expert reconnu nationalement et internationalement pour ses compétences en ingénierie de formation et en construction de parcours de formation.

**Une solution globale aux entreprises, pour accompagner votre organisme de formation interne.**



Concevoir et Co-produire des contenus (en présentiel et en distanciel, animés par nos experts et vos experts internes) au niveau national et international



Proposer de nouvelles prestations : plateforme LMS et conseil pédagogique sur la formation continue à distance



Piloter ces parcours professionnels à l'aide du Pass'Compétences Universitaire®



Apporter une validation à ces parcours (voire créer des diplômes spécifiques)



Domaines de formation :

- Arts, lettres et langues
- Droit, économie, gestion et sciences sociales et politiques
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies
- Santé

**CONSTRUISONS ENSEMBLE  
VOS COMPÉTENCES DE DEMAIN !**

PREMIÈRE UNIVERSITÉ CERTIFIÉE KIRKPATRICK

FORMATION  
CONTINUE

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



03 68 85 49 20

[sfc-contact@unistra.fr](mailto:sfc-contact@unistra.fr)

Université de Strasbourg  
Service Formation Continue  
21 rue du Maréchal Lefebvre  
67100 Strasbourg



[sfc.unistra.fr](http://sfc.unistra.fr)

